

GLOSSAIRE

VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE QUÉBÉCOISE



CRÉDITS

Chargés de projet : Marie-Ève Bonenfant et Sylvain Lizotte, Direction générale du patrimoine

Rédaction : Marie-Ève Bonenfant, Vittoria Delli Colli et Sylvain Lizotte

Dessins : Blanche Paré-Jobin et Virginie Poitras

Photographies : Voir la liste des illustrations

Graphisme : Virginie Poitras

Révision linguistique : Bernadette Leblanc

Remerciements : Andréane Beloin, André Chouinard, Geneviève Dion, Dominique Martel et Euchariste Morin

ISBN : 978-2-550-72812-2 (PDF)

Dépôt légal : 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

TABLE DES MATIÈRES

CRÉDITS	3
1. VOLUME	5
PLAN	5
ÉLÉVATION	6
TOIT	9
2. TECHNIQUES CONSTRUCTIVES	14
CHARPENTE DU TOIT	14
STRUCTURE	17
MATÉRIAUX	21
FONDATIONS SOLAGE	27
3. OUVERTURES	28
FENÊTRE	30
PORTE	33
LUCARNE	35
4. ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX	39
5. SAILLIES	47
6. ORDRES ARCHITECTURAUX	52
7. LIEUX DE CULTE	55
LISTE DES ILLUSTRATIONS	61
INDEX	71

Avis aux lecteurs : les mots écrits en petites majuscules renvoient à des termes définis dans le glossaire.

I. VOLUME

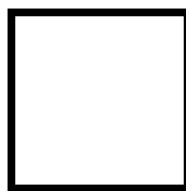
Le volume renvoie à la forme d'un bâtiment. Il se définit par trois éléments principaux : le PLAN, l'ÉLÉVATION et le TOIT.

PLAN

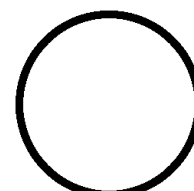
Le terme plan s'applique à la représentation graphique d'une section horizontale d'un bâtiment ou d'un ouvrage de génie réalisée selon diverses conventions. Il sert à illustrer l'agencement et les dimensions des différentes parties d'une construction, notamment l'emplacement des murs extérieurs et intérieurs. Le plan correspond souvent à l'empreinte au sol du bâtiment.

Lorsqu'on réfère aux plans d'un bâtiment, le terme englobe l'ensemble de ses représentations graphiques, dont les coupes et les ÉLÉVATIONS.

Formes de plan



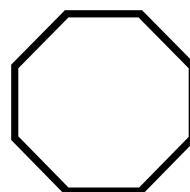
Plan carré



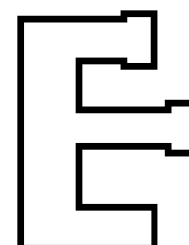
Plan circulaire



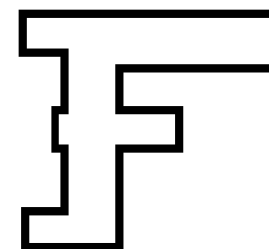
Plan rectangulaire



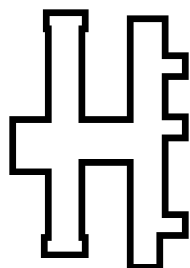
Plan polygonal



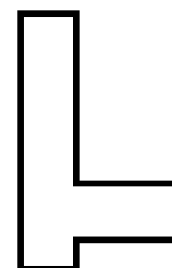
Plan en « E »



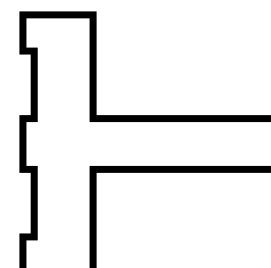
Plan en « F »



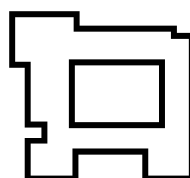
Plan en « H »



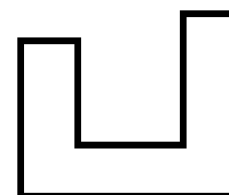
Plan en « L »



Plan en « T »



Plan avec cour centrale

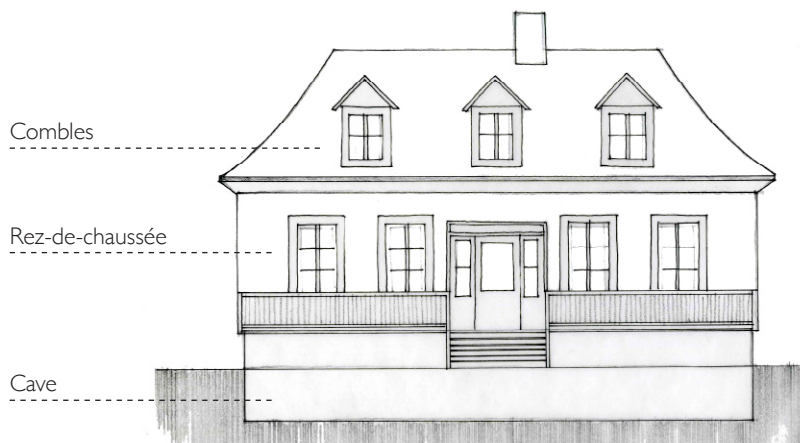


Plan en « U »

ÉLÉVATION

L'élévation désigne les murs extérieurs d'un bâtiment.

Dans le cas d'une représentation graphique, l'élévation correspond au dessin d'un ou de plusieurs murs extérieurs ou intérieurs d'un bâtiment.



Élévation de maison individuelle



Élévation de maisons en rangée



Élévation de bâtiment institutionnel

Attique

L'attique, qui est la partie supérieure de l'ÉLÉVATION, est un ÉTAGE moins élevé que les autres. Il est souvent délimité par un élément architectural comme un BANDEAU.

Cave

La cave est un espace situé sous le REZ-DE-CHAUSSÉE d'un bâtiment. Elle sert d'espace d'entreposage ou de conservation. Elle se distingue du SOUS-SOL qui est un espace habitable.

Étage

L'étage est un espace habitable à l'intérieur d'un édifice délimité par des divisions horizontales (plancher; plafond). Le terme étage n'est pas synonyme de NIVEAU. L'étage est une division structurelle alors que le NIVEAU est une division de l'ÉLÉVATION. Un étage situé dans les COMBLES d'un bâtiment est considéré comme étant un demi-étage. Toutefois, l'espace compris sous un TOIT MANSARDÉ est considéré comme un étage complet.

Mur coupe-feu



Le mur coupe-feu est un MUR PIGNON construit en matériau incombustible, généralement en PIERRE ou en BRIQUE, afin de prévenir la propagation des incendies dans les édifices contigus ou rapprochés.

Lorsqu'un mur coupe-feu dépasse les rampants du TOIT, on le dit à PIGNON découvert.

Mur gouttereau | Long pan

Le mur gouttereau est l'ÉLEVATION parallèle au VERSANT d'un TOIT. Dans l'architecture résidentielle, la façade principale est généralement aménagée sur un mur gouttereau. Ce dernier s'oppose au MUR PIGNON. Dans l'architecture religieuse, les murs latéraux sont appelés longs pans

Mur pignon

Le mur pignon est une ÉLEVATION dont la partie supérieure présente un PIGNON. Il forme généralement les ÉLEVATIONS latérales d'un bâtiment, mais il peut également être utilisé comme façade. Le mur pignon s'oppose au MUR GOUTTEREAU.

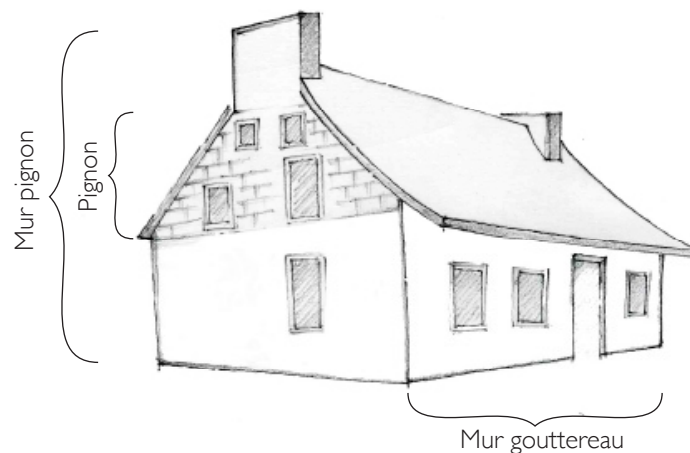
Niveau

Le niveau désigne les divisions horizontales de l'ÉLEVATION d'un bâtiment. Il se distingue de l'ÉTAGE, qui est l'espace compris entre deux divisions horizontales structurales, comme les planchers ou les VOÛTES.

Pignon

Le pignon est la partie supérieure d'un MUR PIGNON. Il est compris entre les deux VERSANTS d'un TOIT dont il porte les rampants.

Si les rampants du pignon sont recouverts par le TOIT, il est dit à pignon couvert. Par contre, si le pignon dépasse le TOIT, il est dit à pignon découvert.



Pignon à redents | Pignon hollandais



Le pignon à redents possède des rampants découpés en gradins.

Rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée est l'ÉTAGE d'un bâtiment qui se situe le plus près du niveau du sol. Au Québec, le rez-de-chaussée est généralement considéré comme étant le premier ÉTAGE d'un bâtiment.

Soubassement

Le soubassement est la partie inférieure d'une ÉLÉVATION. Sa face extérieure est traitée de manière distincte afin de lui donner une apparence plus massive. Il est généralement utilisé dans l'architecture institutionnelle pour surélever les ÉTAGES supérieurs du bâtiment.

Sous-sol

Le sous-sol est un espace situé sous le REZ-DE-CHAUSSÉE d'un bâtiment. Il s'agit d'un espace aménagé et donc habitable. Il se distingue de la CAVE qui est un espace d'entreposage ou de conservation.

Travée

La travée est formée par une série d'OUVERTURES alignées à la verticale sur une même ÉLÉVATION. Elle est parfois délimitée par deux points d'appui verticaux tels que des COLONNES ou des PILASTRES.

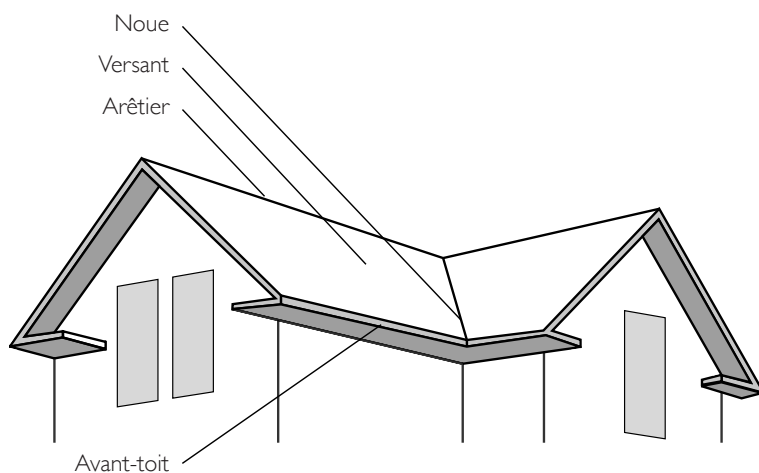
Toit

Le toit est une surface située au sommet d'un bâtiment. Il a pour fonction de le protéger des éléments.

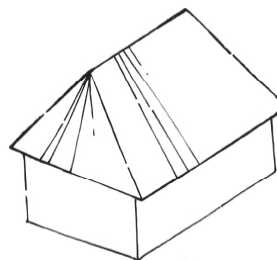
Tous les toits possèdent au moins un **VERSANT**, et lorsqu'ils en ont plus d'un, ils comprennent un **FAÎTE**. Le **VERSANT** est un pan incliné, parfois appelé « eau ». L'éégout correspond à la partie inférieure du **VERSANT**. Le **FAÎTE** est la partie la plus haute du toit. Il en forme généralement la ligne horizontale supérieure.

Selon sa forme, le toit possède plusieurs composantes, dont l'**ARÊTIER**, la **NOUE** et l'**AVANT-TOIT**. L'**ARÊTIER** recouvre l'angle saillant formé par la rencontre de deux pans, alors que la **NOUE** est le point de rencontre rentrant de deux pans. L'**AVANT-TOIT** dépasse les **MURS GOUTTEREAUX** du bâtiment. Il désigne aussi la partie du **VERSANT** couvrant une **GALERIE** ou un **perron**. On ne le différencie pas du reste du **VERSANT**, sauf s'il possède une pente moins forte. On le nommera alors « retroussé ».

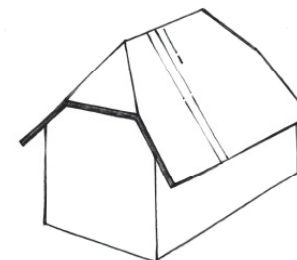
Le toit se décline en diverses formes associées à différents courants architecturaux et époques. Le **TOIT MANSARDÉ**, à titre d'exemple, est issu de l'architecture d'influence Second Empire en vogue au Québec à la fin du XIX^e siècle.



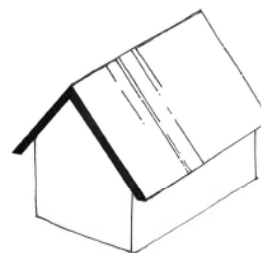
Formes de toit



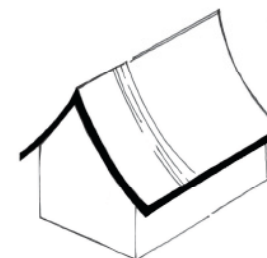
Toit à croupes



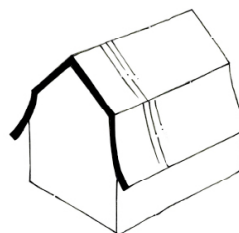
Toit à demi-croupes



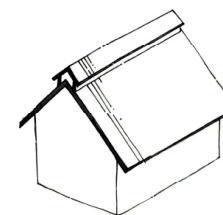
Toit à deux versants droits



Toit à deux versants retroussés

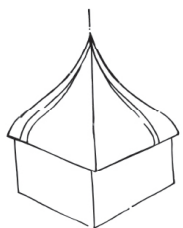


Toit à dos d'âne

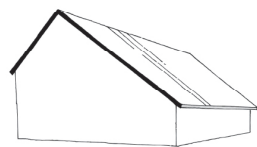


Toit à lanterneau

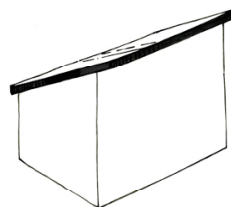
Formes de toit



Toit à l'impériale



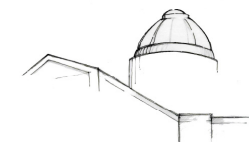
Toit asymétrique



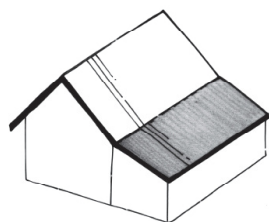
Toit à un versant



Toit conique



Dôme



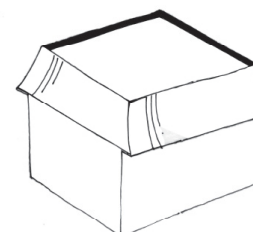
Toit en appentis



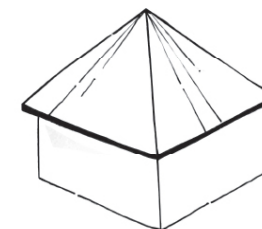
Toit en bulbe



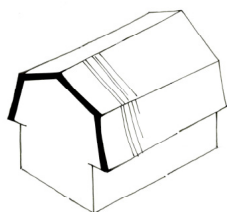
Toit en dents de scie



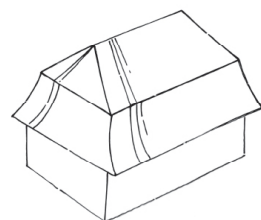
Toit en fausse mansarde



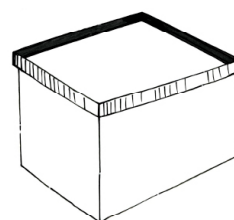
Toit en pavillon



Toit mansardé à deux versants



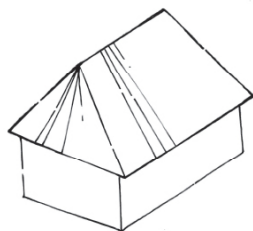
Toit mansardé à quatre versants



Toit plat

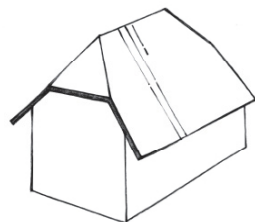
Toit à croupes

Le toit à croupes est formé de quatre VERSANTS. Les deux longs pans trapézoïdaux se rencontrent au sommet. Les deux autres pans, situés aux extrémités du bâtiment, sont triangulaires et de plus petites dimensions. Ils forment les croupes, qui couvrent les PIGNONS.



Toit à demi-croupes

Le toit à demi-croupes comporte quatre VERSANTS, comme le TOIT À CROUPES. Cependant, ses pans triangulaires ne rejoignent pas le MUR-PIGNON du bâtiment et donc, n'en recouvrent qu'une partie.

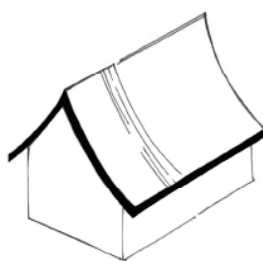


Toit à deux versants

Le toit à deux versants se compose de deux pans rectangulaires se rencontrant au sommet de leurs côtés longs. Il peut être à deux versants droits ou à deux versants retroussés. Le premier est muni de deux pans dont la pente est droite. Quant au second, la partie inférieure de ses versants est retroussée. Certains TOITS présentent un seul versant retroussé.



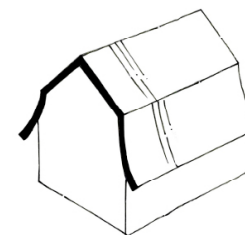
Toit à deux versants droits



Toit à deux versants retroussés

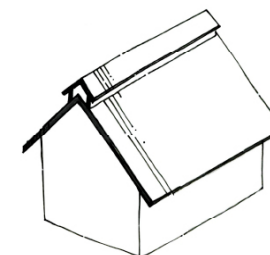
Toit à dos d'âne

Le toit en dos d'âne s'apparente au TOIT MANSARDÉ. Il en diffère toutefois par son terrasson plus incliné et son brisis à la pente plus douce. Ce type de TOIT coiffe généralement des bâtiments agricoles.



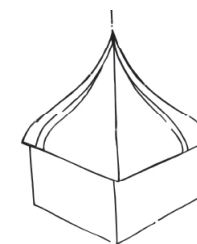
Toit à lanterneau

Le toit à lanterneau présente un faite surmonté d'un LANTERNEAU. Le LANTERNEAU est une construction de faible élévation percée d'OUVERTURES servant à éclairer ou à ventiler les espaces d'un édifice.



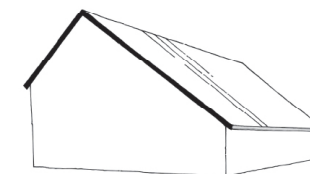
Toit à l'impériale

Le toit à l'impériale est un TOIT de PLAN centré à VERSANT continu ou à pans. Le toit à l'impériale présente des courbes concaves et convexes.



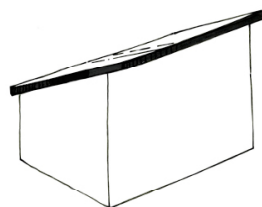
Toit asymétrique

Le toit asymétrique possède deux VERSANTS, dont l'un est plus long et moins incliné. Un bâtiment dont le TOIT est asymétrique présente des façades de hauteurs différentes.



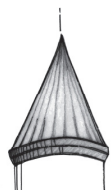
Toit à un versant

Le toit à un versant possède un seul pan incliné. Contrairement au TOIT EN APPENTIS, celui-ci n'est pas adossé à une autre construction.



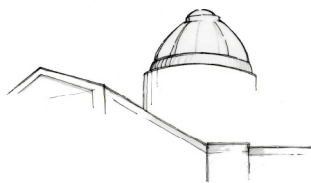
Toit conique

Le toit conique couvre une construction de PLAN circulaire, habituellement une TOUR. Il a la forme d'un cône.



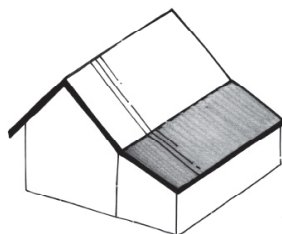
Dôme

Le dôme est un TOIT à VERSANT continu, de PLAN circulaire et au volume convexe. Le dôme n'est pas synonyme de coupole, qui est une VOÛTE plutôt qu'une forme de TOIT.



Toit en appentis

Le toit en appentis ne possède qu'un seul VERSANT incliné dont la partie la plus haute s'appuie contre le mur d'une autre construction.



Toit en bulbe

Le toit en bulbe est un TOIT au PLAN centré, comme le DÔME, mais qui est courbé et pointu à son sommet, à la manière d'un bulbe.



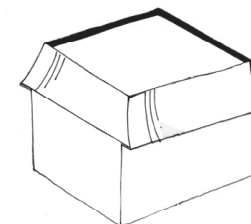
Toit en dents de scie | Toit en « shed »

Le toit en dents de scie comporte une série de VERSANTS rectangulaires ayant des pentes différentes et réunis au sommet de leurs côtés longs. Le pan le plus étroit est normalement vitré.



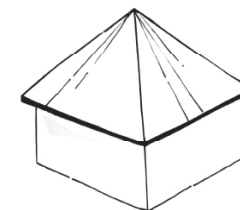
Toit en fausse mansarde

Le toit en fausse mansarde imite le TOIT MANSARDÉ. Il ne s'agit toutefois que d'un décor appliqué prenant l'apparence d'un brisis au dernier NIVEAU d'un bâtiment à TOIT PLAT.



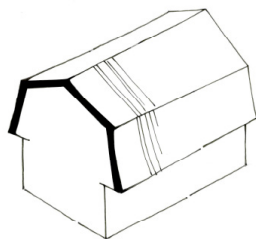
Toit en pavillon

Le toit en pavillon couvre généralement des bâtiments de PLAN CARRÉ. Il se compose de quatre VERSANTS triangulaires formant une pointe au sommet ou un faîte très court.

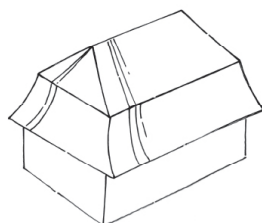


Toit mansardé | Toit brisé

Le toit mansardé est composé de deux ou quatre VERSANTS dont chacun possède un brisis et un terrasson. Le brisis est la partie inférieure d'un VERSANT, dont la pente est plus raide que celle de la partie supérieure. Le terrasson constitue la partie supérieure du VERSANT. Il s'agit du pan le moins incliné. On appelle ligne de brisis l'arête horizontale qui sépare le brisis du terrasson.



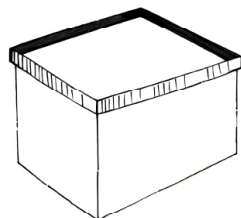
Toit mansardé à deux versants



Toit mansardé à quatre versants

Toit plat | Toit à bassin

Le toit plat ne possède qu'une pente très douce vers un système d'évacuation d'eau situé au centre. Le TOIT peut être caché par les murs, plus hauts, du bâtiment.



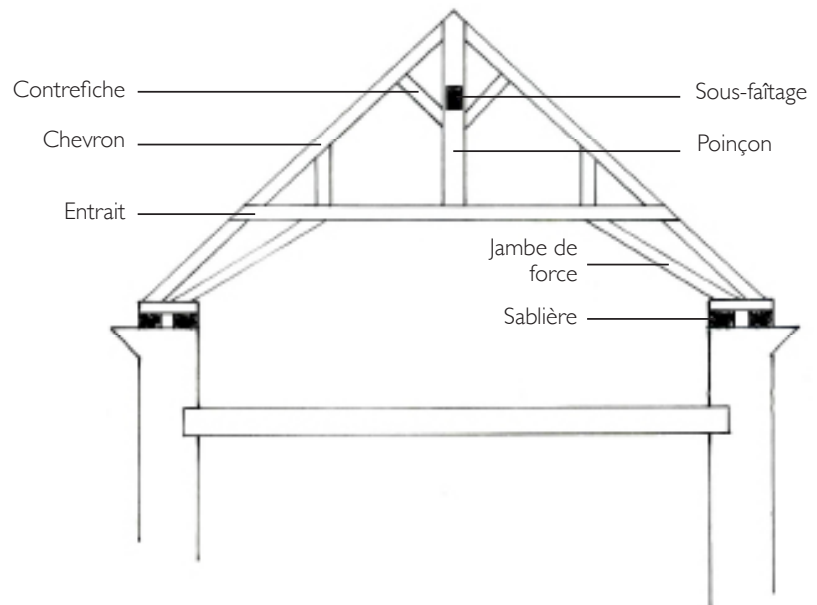
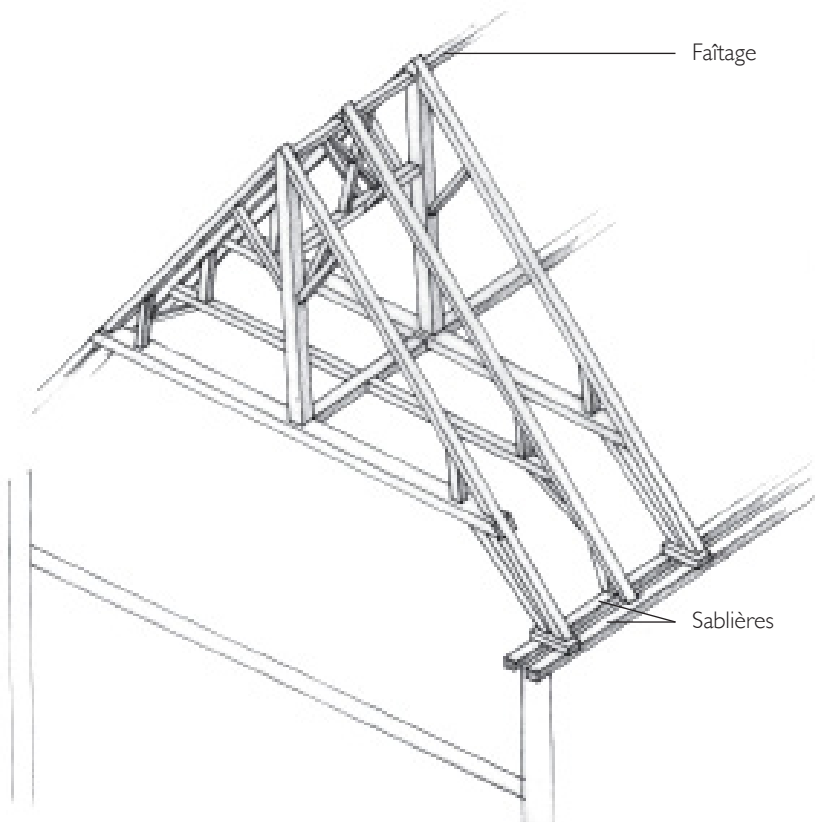
2. TECHNIQUES CONSTRUCTIVES

CHARPENTE DU TOIT

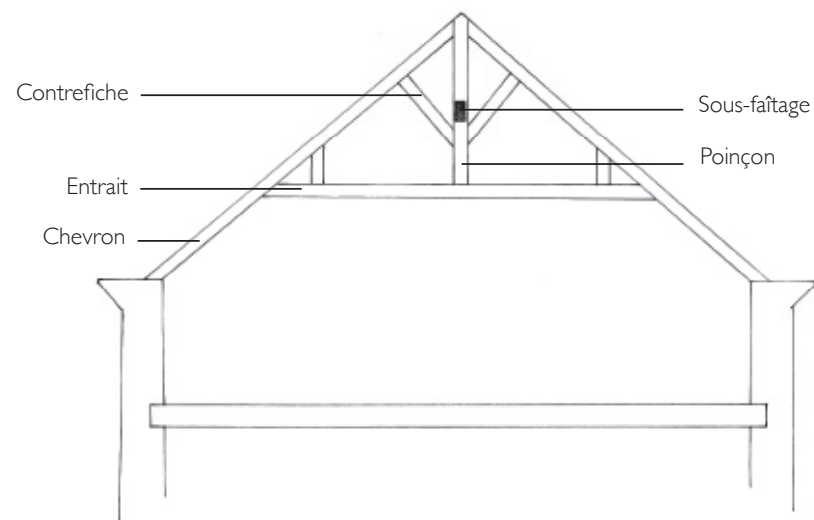
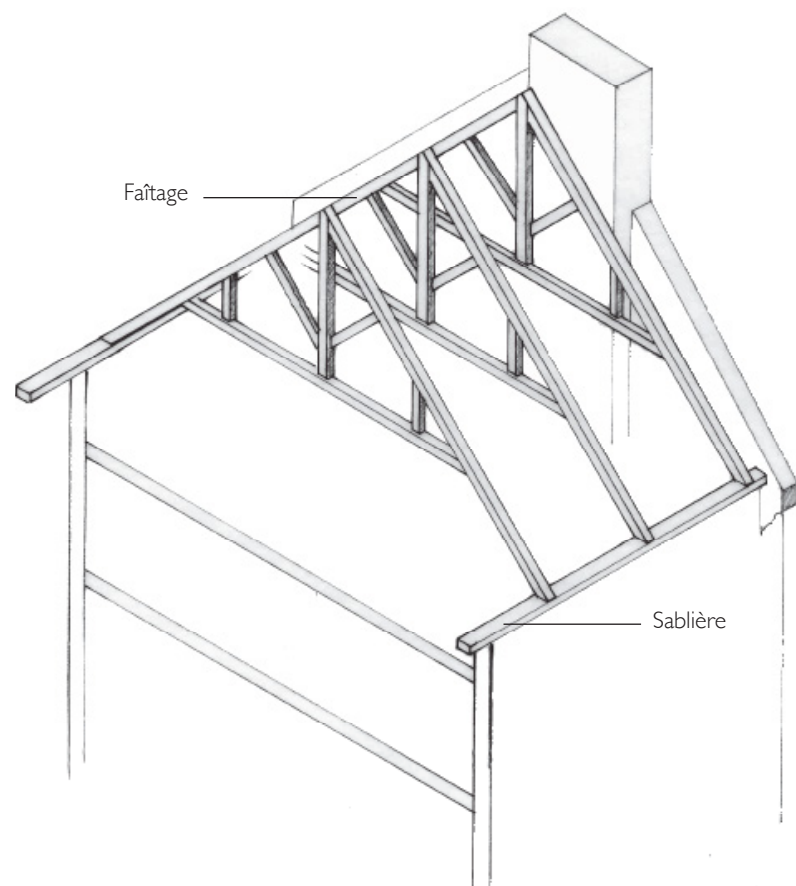
La CHARPENTE est un ensemble de pièces de bois ou de métal qui forme l'ossature d'un toit. La charpente reçoit la couverture du TOIT.

Au Québec, depuis l'époque du Régime français, la CHARPENTE a beaucoup évolué. Les premiers bâtiments possèdent une CHARPENTE complexe et massive qui se compose d'un grand nombre de pièces. La CHARPENTE se simplifie à partir du début du XIX^e siècle. En effet, certaines pièces sont éliminées ou faites en plus petites dimensions.

CHARPENTE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS



CHARPENTE SOUS LE RÉGIME ANGLAIS



Chevron | Chevron-arbalétrier

Le chevron est un élément de la FERME. Il s'agit d'une longue pièce inclinée et orientée dans le sens de la pente du TOIT. Il joue le rôle de chevron et d'arbalétrier et sert à la fois de support et de point de pose du couvrement.

Le chevron-volant ne comporte pas de petit ENTRAIT. Il s'agit d'un élément de support se situant entre deux FERMES.

Contrefiche

La contrefiche est une pièce oblique disposée entre le POINÇON et le CHEVRON. Son rôle dans la FERME est de transférer une partie du poids supporté par le CHEVRON vers le POINÇON.

Contreventement

Le contreventement est un assemblage de pièces destiné à stabiliser la CHARPENTE. Il permet d'éviter l'écartement des FERMES sous l'action de forces horizontales. Dans la CHARPENTE d'influence française, les principaux éléments du contreventement sont le FAÎTAGE, le sous-FAÎTAGE et la PANNE. La croix de Saint-André est un contreventement associé à ce type de CHARPENTE.

Entrait

L'entrait est une pièce horizontale maintenant la distance entre les CHEVRONS. Il est fixé à leur extrémité, dans la partie inférieure d'une FERME. L'entrait travaille en tension, c'est-à-dire qu'il empêche l'écartement de la partie inférieure des CHEVRONS.

Faîtage | Panne faîtière

Le faîtage est la pièce maîtresse de la CHARPENTE. Il relie les FERMES entre elles, sous l'arête du TOIT. Il s'agit d'une pièce de bois horizontale sur laquelle s'appuient les CHEVRONS.

Faux-entrait

Le faux-entrait est plus petit que l'ENTRAIT. Il se situe également entre les CHEVRONS, mais dans la partie supérieure de la FERME. En résistant à la compression, il contrôle les poussées vers le sol. Une FERME peut posséder plusieurs faux-entrants.

Ferme

La ferme est un élément de la CHARPENTE de forme triangulaire composé de l'assemblage de pièces de bois ou de métal, dont les CHEVRONS et l'ENTRAIT. Plusieurs fermes forment l'ossature d'une CHARPENTE.

Jambe de force | Aisselier

La jambe de force est une pièce de bois inclinée servant à soulager l'ENTRAIT. Dans un TOIT BRISÉ, les JAMBES DE FORCE supportent le terrasson.

Poinçon

Le poinçon est une pièce de bois verticale reliant l'ENTRAIT ou le FAUX-ENTRAIT au sommet de la FERME.

Lorsque le poinçon perce le faîte du TOIT, sa partie excédante est nommée ÉPI de FAÎTAGE.

Sablière

La sablière est une pièce de bois horizontale placée au sommet d'un mur afin de recevoir les FERMES. Elle est perpendiculaire à celles-ci et supporte leur poussée. Plusieurs sablières peuvent être placées au sommet d'un mur.

Sous-faîtage

Le sous-faîtage est une pièce horizontale située en-dessous du FAÎTAGE. Le FAÎTAGE et le sous-faîtage sont reliés par différents éléments, dont des POINÇONS ou des croix de Saint-André.

STRUCTURE

L'histoire de l'architecture québécoise permet d'observer l'évolution des techniques constructives. Cette évolution est intimement liée aux influences culturelles et aux savoir-faire propres à chaque époque.

Les structures massives sont les premières observées au Québec. Elles sont caractérisées par des murs pleins qui supportent la charge des planchers et du TOIT. Les structures en MAÇONNERIE DE PIERRES ou DE BRIQUE ainsi que celles en bois en constituent des exemples.

Les structures à ossature traditionnelle comportent un cadre auquel on ajoute des pièces ou un remplissage. Ces structures comprennent notamment le COLOMBAGE PIERROTÉ ainsi que la PIÈCE SUR PIÈCE et le MADRIER SUR MADRIER, tous deux assemblés à coulisses.

Les structures dites COMPOSITES combinent la structure massive et la structure à ossature. C'est-à-dire que les systèmes portants à POTEAUX et POUTRES (en bois ou en métal) se trouvent à l'intérieur d'une structure massive.

Les structures à ossature moderne, associées à l'industrialisation, se composent de structures squelettiques en bois, en métal ou en BÉTON armé.

Poteau

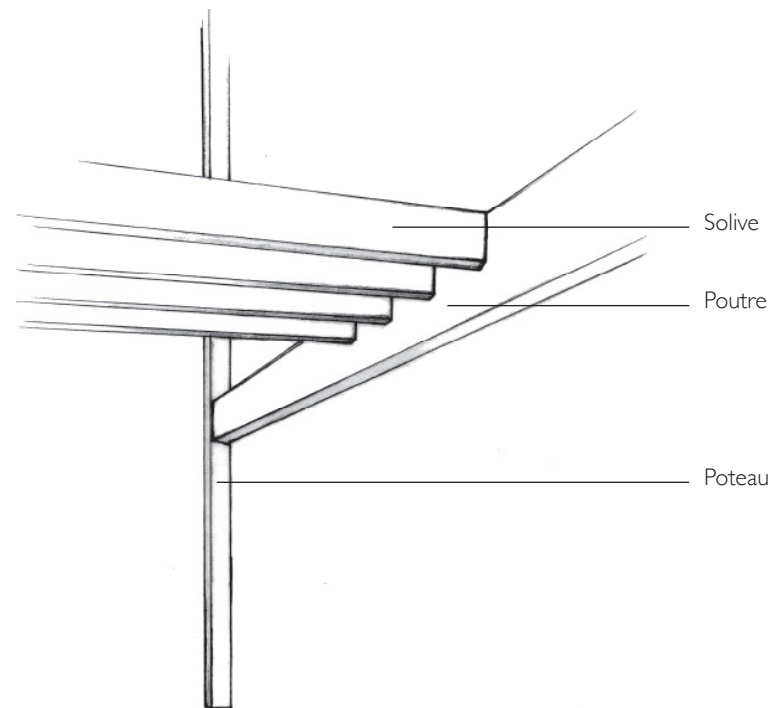
Le poteau est un élément vertical servant à supporter des pièces horizontales.

Poutre

La poutre est une pièce massive en bois, en métal ou en BÉTON posée à l'horizontale et supportant les charges entre les points d'appui.

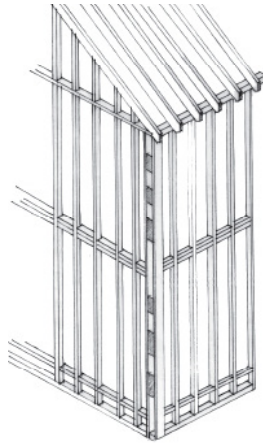
Solive

La solive est un élément horizontal soutenant un plancher. Elle est disposée en rangées, perpendiculairement aux POUTRES. La solive se distingue de la POUTRE par ses plus petites dimensions.



Charpente claire

La STRUCTURE en charpente claire est formée de membres verticaux en bois, de petites dimensions, disposés à intervalles réguliers (généralement 16 pouces). L'espace entre ces membres verticaux, appelés montants, est comblé par un matériau isolant. L'intérieur et l'extérieur de la STRUCTURE sont recouverts d'un PAREMENT.



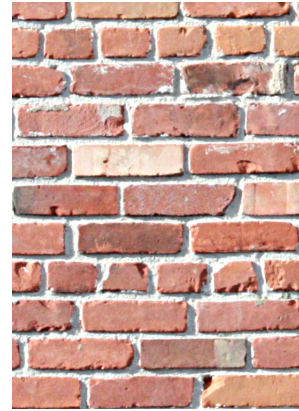
Colombage pierroté



Le colombage pierroté est une technique constructive à ossature. La CHARPENTE en bois des murs est formée d'une succession régulière de POTEAUX entre lesquels les vides sont comblés par une maçonnerie légère. La CHARPENTE en colombage pierroté est parfois recouverte d'un CRÉPI afin de la protéger des éléments.

Il existe aussi quelques exemples où l'espace entre les POTEAUX est rempli de BRIQUES.

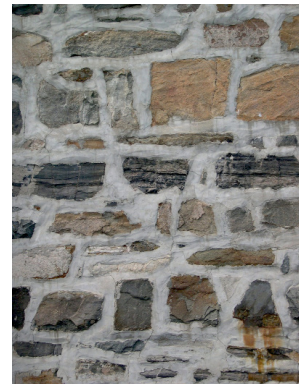
Maçonnerie de briques



La STRUCTURE en maçonnerie de briques se distingue d'un simple PAREMENT puisqu'elle possède un rôle structural. Le mur de maçonnerie de briques comporte normalement une rangée de BOUTISSES par 6 rangs de briques placées en panteresse.

Le PAREMENT en brique, quant à lui, recouvre une STRUCTURE d'un autre type.

Maçonnerie de pierres



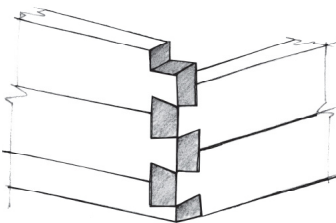
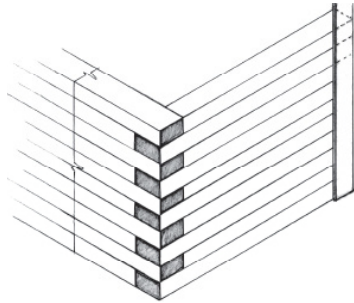
La STRUCTURE en maçonnerie de pierres peut être composée de blocs bruts ou taillés. Ces derniers peuvent être assemblés à sec ou liés par un mortier. Généralement, les STRUCTURES en pierre sont plus larges à la base qu'au sommet. Il en résulte une inclinaison du mur extérieur, que l'on nomme fruit.

Madrier sur madrier

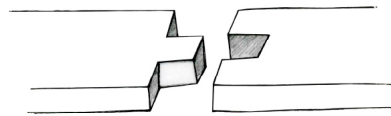
La STRUCTURE en madrier sur madrier est semblable à celle en PIÈCE SUR PIÈCE. Contrairement à cette dernière, elle est composée d'une superposition horizontale de madriers. Le madrier a une section rectangulaire, et il est scié plutôt qu'équarri à la hache. Les madriers sont généralement disposés « sur le chant », c'est-à-dire qu'ils sont empilés sur leur côté le plus étroit. Les madriers peuvent également être assemblés « sur le plat », c'est-à-dire qu'ils sont empilés sur leur côté le plus large. Dans ce cas, des trous sont pratiqués dans les madriers, ce qui permet d'y enfoncer une barre de bois ou de fer afin de les stabiliser.



Madrier sur madrier « sur le plat »



Madrier sur madrier « sur le chant »



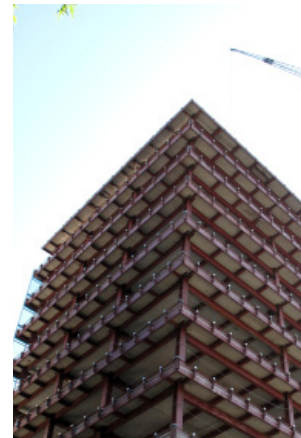
Tenon

Mortaise

Ossature en béton armé



La STRUCTURE à ossature en BÉTON armé se compare à la STRUCTURE à OSSATURE MÉTALLIQUE, c'est-à-dire que les murs d'un bâtiment ayant ce type de STRUCTURE n'ont pas de fonction portante. Il est ainsi possible de percer de grandes OUVERTURES. Les STRUCTURES à ossature en BÉTON armé permettent aussi de plus grandes portées que les STRUCTURES en bois grâce à la résistance du BÉTON moulé dans des coffrages auxquels ont été incorporés des armatures métalliques. Il en résulte de vastes espaces intérieurs ouverts.



Ossature métallique

La STRUCTURE à ossature métallique est formée d'un ensemble de pièces de métal. Contrairement aux STRUCTURES en bois ou en maçonnerie, les murs d'un bâtiment à ossature métallique n'ont pas de fonction portante. Il est ainsi possible de percer de grandes OUVERTURES. Les STRUCTURES métalliques permettent de plus grandes portées que les STRUCTURES en bois grâce à la résistance des matériaux utilisés, dont la fonte, le fer ou l'acier. Il en résulte de vastes espaces intérieurs ouverts. La STRUCTURE à ossature métallique est souvent utilisée dans l'architecture industrielle et commerciale en raison de ces possibilités.

Pièce sur pièce



La STRUCTURE en pièce sur pièce est composée d'une superposition horizontale de pièces de bois massives de section carrée. Ces pièces sont équarries grossièrement à la hache. Elles peuvent être assemblées à coulisses, c'est-à-dire que les pièces horizontales terminées par des TENONS glissent dans les coulisses pratiquées dans les POTEAUX situés aux angles du bâtiment. Les pièces de bois peuvent également être assemblées par différents types d'assemblage cornier, dont le TENON et la MORTAISE. Dans ce type d'assemblage, les extrémités des pièces horizontales sont taillées afin de permettre leur assemblage sur les coins, sans POTEAUX.

Poteau sur sole



La construction dite à poteau sur sole consiste en un assemblage de POTEAUX en bois collés les uns aux autres et fixés dans une rainure pratiquée dans la sole. La sole est une pièce de bois horizontale et plate située dans la partie inférieure de la CHARPENTE.

Structure autoportante en béton



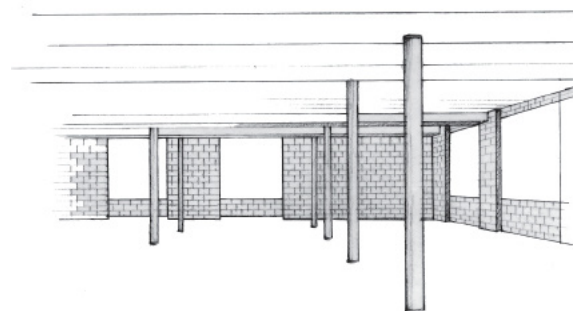
La structure autoportante en BÉTON est définie par une ossature en acier. Un coffrage est ensuite posé autour de l'ossature, puis le BÉTON est coulé ou soufflé afin de créer la forme finale du bâtiment. Ainsi, les murs servent à la fois de support et de PAREMENT au bâtiment.

La structure autoportante en BÉTON permet de créer des bâtiments aux formes sculpturales et expressives. Au Québec, ce type de structure a été notamment utilisé dans l'architecture religieuse des années 1960.

Structure composite

La structure composite est formée de murs structuraux en maçonnerie et d'une structure intérieure à ossature en bois ou en métal.

Ce type de structure est notamment utilisé au XIX^e siècle dans l'architecture commerciale et industrielle.



MATÉRIAUX

PAREMENT

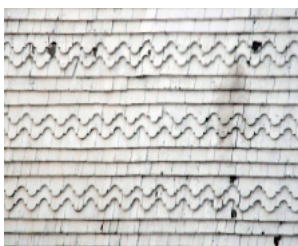
Le parement est appliqué sur les murs extérieurs d'un bâtiment afin de le protéger et, dans certains cas, de consolider la STRUCTURE. Le parement, qui adopte des formes, des couleurs et des textures variées, joue un rôle décoratif. La PIERRE, la BRIQUE, le BARDEAU DE BOIS OU D'AMIANTE, la PLANCHE et le CRÉPI sont différents types de parement.

Bardeau d'amiante



Le bardeau d'amiante est une plaque de petites dimensions constituée du mélange de fibres d'amiante et de ciment. De formes et de textures variées, le bardeau est cloué dans la perforation prévue à cette fin.

Bardeau de bois

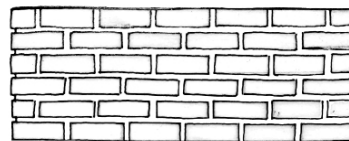


Le bardeau de bois est une planchette rectangulaire généralement en cèdre. Disposé en rangées, le bardeau présente un profil aminci à l'une de ses extrémités afin de permettre la superposition des planchettes. La partie exposée du bardeau se nomme pureau.

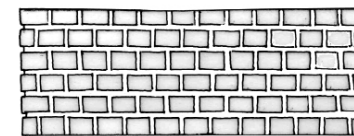
Le bardeau de bois est souvent utilisé dans l'architecture vernaculaire. À partir de la fin du XIX^e siècle, on observe des PAREMENTS en bardeaux découpés créant des effets décoratifs.

Brique

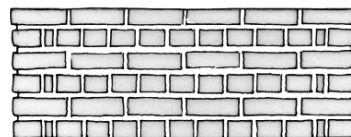
La brique est un matériau fait avec de l'argile séchée et cuite. Son côté le plus long est appelé panneresse, et son extrémité, boutisse. L'agencement des briques sur un mur forme un appareillage. Il existe plusieurs types d'appareillage, dont l'appareillage tout panneresse, tout boutisse, anglais, flamand, américain et composé.



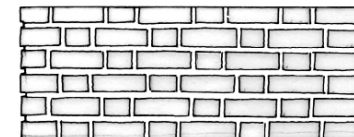
Appareil tout panneresse



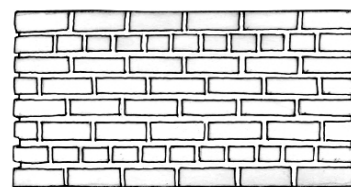
Appareil tout boutisse



Appareil anglais



Appareil flamand



Appareil américain

Brique de verre



La brique de verre, généralement de forme carrée, se compose de deux épaisseurs de verre translucide ou à motifs comportant un vide entre elles. Elle est souvent utilisée dans les OUVERTURES afin de favoriser l'éclairage tout en préservant l'intimité.

Crépi



Le crépi utilisé à l'extérieur est généralement du ciment appliqué en minces couches sur une surface en maçonnerie pour la protéger. Le crépi n'est habituellement pas lissé. Il peut être recouvert d'un ENDUIT pour une finition plus soignée.

Enduit



L'enduit utilisé à l'extérieur est généralement composé de mortier, de stuc, de chaux ou de ciment. Il est appliqué en minces couches sur un mur pour le protéger. Il peut recouvrir un CRÉPI pour l'obtention d'une finition plus soignée.

Mur-rideau



Le mur-rideau forme la paroi extérieure d'un bâtiment et ne remplit pas de fonction structurale. Il est généralement formé d'éléments préfabriqués et accrochés à une STRUCTURE en acier ou en BÉTON armé. Ces éléments préfabriqués sont des matériaux légers (panneaux de verre) ou des matériaux lourds (panneaux de BÉTON). Le mur-rideau est associé à l'architecture moderne.

Pierre à bossage



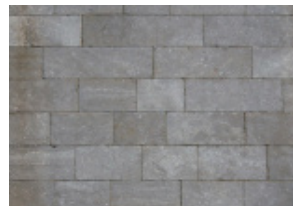
La pierre à bossage possède une surface qui peut adopter différentes textures.

Pierre artificielle



La pierre artificielle est une pierre moulée à laquelle on peut donner une variété de motifs, de textures et de couleurs. Elle résulte d'un mélange de ciment, d'eau ainsi que de poussière et d'éclats de pierre. Elle est souvent employée dans la création d'éléments de décor architectural imitant la pierre sculptée.

Pierre de taille



La pierre de taille est une pierre équaree permettant de former des appareillages dont les joints et les surfaces sont rectilignes.

Planche à clins

[Mauvais usage : planche à déclin; déclin de bois; déclin]

La planche à clins, longue et de faible épaisseur, se pose à l'horizontale. Sa partie supérieure est biseautée afin de permettre un léger chevauchement. La planche peut être moulurée.

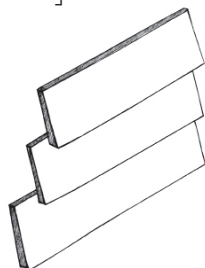


Planche à feuillure

La planche à feuillure, longue et de faible épaisseur, se pose à l'horizontale. Sa partie supérieure est amincie. L'assemblage des planches se fait grâce à des rainures et des languettes.

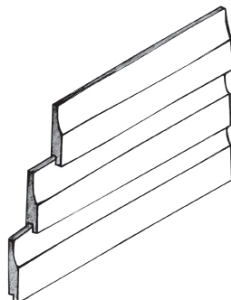
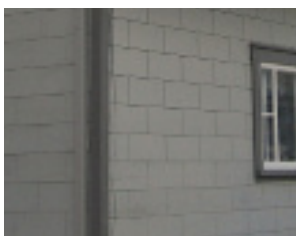
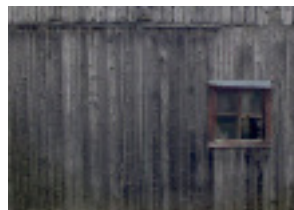


Planche imitant la pierre



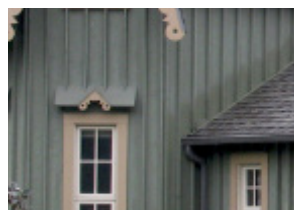
La planche imitant la pierre est une planche large et à rainures verticales reproduisant l'effet de la PIERRE DE TAILLE. Elle peut être enduite d'une teinture ou d'une peinture à laquelle du sable a été ajouté pour améliorer l'effet.

Planche verticale



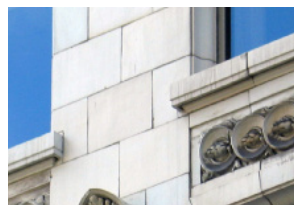
La planche verticale est une planche longue et mince posée à la verticale. L'assemblage des planches se fait grâce à des rainures et à des languettes.

Planche verticale à couvre-joint



La planche verticale à couvre-joint est une planche longue et mince posée à la verticale. L'assemblage des planches se fait grâce à des rainures et à des languettes. Une mince baguette de bois, nommée tasseau, dissimule leur point de rencontre.

Terracotta



La terracotta est utilisée comme PAREMENT sous forme de tuiles ou de blocs. Comme elle est fabriquée à base d'argile cuite et moulée, sa couleur varie selon celle de l'argile utilisée. La terracotta peut être vernissée ou émaillée afin de lui conférer couleur et brillance.

Tôle embossée



La tôle embossée présente des motifs en relief imitant parfois la PIERRE. Les plaques, en fer ou en acier recouvert de zinc, se chevauchent pour assurer l'étanchéité de la paroi.

COUVERTURE

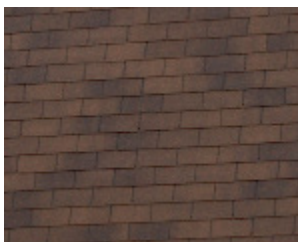
La couverture est l'élément recouvrant une toiture. Elle est destinée à protéger la CHARPENTE des intempéries. La couverture peut être constituée de différents matériaux.

Ardoise



L'ardoise est un type de PIERRE feuilletée utilisée pour couvrir la toiture. L'ardoise est fixée en plaques et sa partie exposée est nommée pureau.

Bardeau d'asphalte



Le bardeau d'asphalte est constitué d'une armature imprégnée de bitume et revêtue d'une couche protectrice. Le bardeau, de faible épaisseur, est disposé en rang sur la toiture. Au Québec, le bardeau d'asphalte est utilisé plus couramment à partir de la Seconde Guerre mondiale.

Bardeau de bois



Le bardeau de bois est une planchette rectangulaire généralement en cèdre. Disposé en rangées sur la toiture, le bardeau présente un profil aminci à l'une de ses extrémités afin de permettre la superposition des planchettes. La partie exposée du bardeau se nomme pureau.

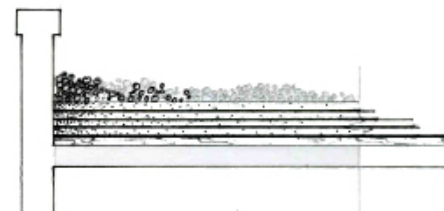
Chaume

Le chaume est la tige séchée de certaines graminées récupérées après la moisson. Elle est utilisée pour couvrir la toiture de certains bâtiments, dont des dépendances agricoles.



Composite | Multicouche

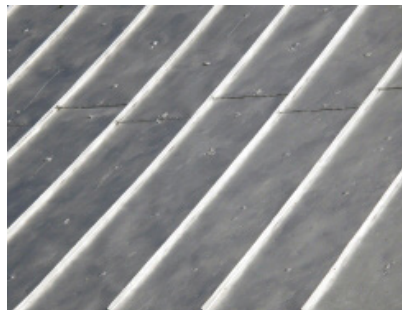
La couverture composite, ou à multicouches, caractérise généralement les TOITS PLATS ou à pente très douce. Elle est composée de plusieurs couches de papier-feutre ou de fibre de verre saturée de goudron ou d'asphalte. La dernière couche est formée de gravier ou d'une membrane de finition.



Types de tôle



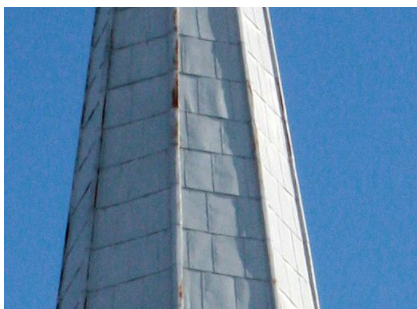
Tôle à baguettes



Tôle pincée



Tôle à la canadienne



Tôle en plaque

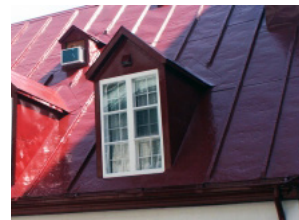


Tôle embossée



Tôle profilée

Tôle à baguettes



La tôle à baguettes est un type de couverture traditionnelle composé de feuilles de métal assemblées sur des baguettes de bois. Les baguettes de profil carré sont disposées à intervalles réguliers sur la toiture, dans le sens de la pente du TOIT. La tôle à baguettes se distingue de la TÔLE PINCÉE par ses joints verticaux au profil carré.

Tôle à la canadienne



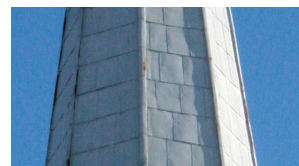
La tôle à la canadienne est un type de couverture traditionnelle caractérisé par des plaques de métal rectangulaires posées en diagonale.

Tôle embossée



La tôle embossée présente des motifs en relief. Les plaques, en fer ou en acier recouvert de zinc, se chevauchent pour assurer l'étanchéité de la toiture.

Tôle en plaque



La tôle en plaque, rectangulaire ou carrée, est disposée en rangées. Les plaques se chevauchent pour assurer l'étanchéité de la toiture. Lorsque les plaques de métal sont posées en diagonale, la couverture est dite en TÔLE À LA CANADIENNE.

Tôle pincée



La tôle pincée est un type de couverture traditionnelle composé de feuilles de métal assemblées à l'aide de joints verticaux pincés afin d'assurer leur étanchéité. Elle se distingue de la TÔLE À BAGUETTES par ses joints verticaux au profil linéaire.

Tôle profilée



La tôle profilée est une grande feuille de métal comportant des ondulations ayant pour fonction d'augmenter sa rigidité. La tôle profilée est disposée de manière à ce que les ondulations suivent la pente du TOIT.

FONDATIONS | SOLAGE

Les fondations d'un bâtiment sont enfouies dans le sol en grande partie. Les fondations transmettent et répartissent la charge de la construction vers le sol dans le but d'assurer la stabilité. Traditionnellement, les fondations sont en MAÇONNERIE DE PIERRES.

Fondations en béton



Le BÉTON peut être utilisé dans la construction de fondations. Il est coulé dans des coffrages afin de lui donner une forme déterminée.

Fondations en blocs de béton



Le bloc de béton peut être utilisé dans la construction de fondations. Il s'agit d'un élément préfabriqué composé de ciment et de granulats. De forme rectangulaire, il peut être plein, creux ou alvéolé.

Fondations en pierre



La MAÇONNERIE DE PIERRES est traditionnellement utilisée dans la construction de fondation. Les pierres des champs ou les pierres équarries sont liées par un mortier.

Fondations en pierre sèche

La MAÇONNERIE EN PIERRES sèches peut être utilisée dans la construction de fondations. Il s'agit d'un assemblage de pierres qui ne sont pas liées par un mortier ou une autre matière.

Pilotis

Les pilotis sont utilisés pour supporter une construction et jouent ainsi le rôle de FONDATIONS. Les pilotis servent notamment à stabiliser les constructions au-dessus de l'eau ou dans un sol instable.

Dans l'architecture moderne, les pilotis servent à élever la construction au-delà du niveau du sol, libérant ainsi de l'espace pour d'autres utilisations comme des espaces de stationnement ou d'autres aménagements. Ils donnent aussi une impression de légèreté à l'architecture.



3. OUVERTURES

L'ouverture est un vide aménagé dans la paroi d'un bâtiment qui établit un lien entre l'intérieur et l'extérieur. Elle inclut les éléments qui l'encadrent. Les PORTES, les FENÊTRES et les LUCARNES sont des ouvertures.

Les ouvertures peuvent adopter plusieurs formes, bien que les plus répandues soient rectangulaires. Certaines sont circulaires, d'autres arquées. L'ARC peut être cintré, surbaissé, brisé ou en mitre.

Formes des ouvertures



Circulaire



Carrée



Cintrée



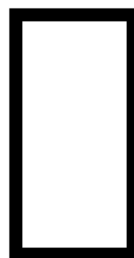
À arc en mitre



À arc brisé



À lancette



Rectangulaire

Arc

L'arc est habituellement une construction en brique ou en pierre. Disposé au-dessus d'une OUVERTURE de forme cintrée ou brisée, ses extrémités reposent sur deux supports. L'arc peut aussi être construit en divers autres matériaux, tel que le bois, et n'être utilisé qu'à des fins décoratives.

Arcade



L'arcade est une succession d'ARCS. Elle peut être utilisée pour séparer les VAISSEAUX de la NEF d'un lieu de culte ou pour marquer des espaces de circulation à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment.

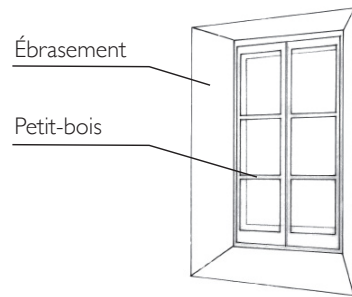
Chambranle



Le chambranle est le cadre, souvent mouluré, qui entoure une OUVERTURE. Le chambranle dissimule le point de rencontre du mur et de l'ÉBRASEMENT, à l'intérieur comme à l'extérieur. Il se compose de deux éléments verticaux appelés JAMBAGES, d'un élément horizontal ou arqué situé au sommet appelé TRAVERSE, et d'un élément horizontal au bas de l'OUVERTURE appelé APPUI. Le chambranle peut être fait de bois ou de PIERRE.

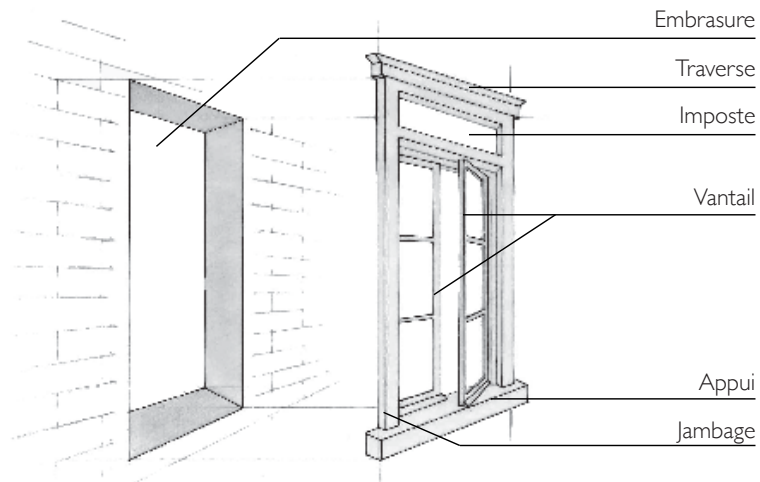
Ébrasement

L'ébrasement correspond à la partie évasée autour d'une OUVERTURE, entre celle-ci et la surface intérieure ou extérieure du mur.

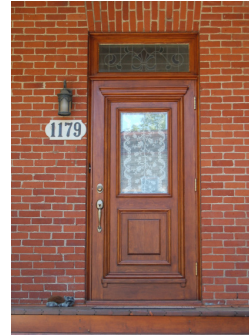


Embrasure

L'embrasure est l'OUVERTURE pratiquée dans l'épaisseur d'un mur pour recevoir une PORTE ou une FENÊTRE.



Imposte



L'imposte est un châssis fixe ou mobile situé au-dessus d'une PORTE ou d'une FENÊTRE. Elle est séparée du reste de l'OUVERTURE par une TRAVERSE.

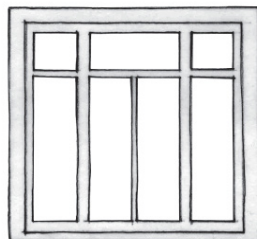
FENÊTRE

La fenêtre est une OUVERTURE pratiquée dans le mur pour éclairer et aérer un bâtiment. La fenêtre repose généralement sur un APPUI, l'élément horizontal situé à sa base. Elle peut comporter de petites moulures servant à diviser le VANTAIL en plusieurs carreaux et appelées PETITS-BOIS.

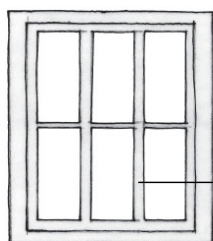
La fenêtre peut compter plus d'une BAIE. Dans ce cas, elle est dite groupée. La fenêtre JUMELÉE (ou GÉMINÉE) compte deux BAIES. Le TRIPLET en compte trois, dont les deux BAIES latérales peuvent différer de la BAIE centrale. Les fenêtres groupées sont divisées par des éléments verticaux appelés MENEaux.



Jumelée (géminée)



Triplet à baies latérales différentes de la baie centrale



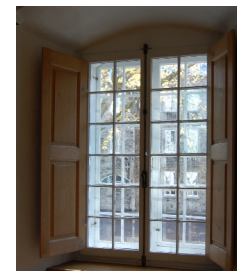
Triplet

La fenêtre peut être munie de panneaux simples ou doubles fixés à l'extérieur et servant à la couvrir ou à la protéger. Le CONTREVENT est un panneau plein. La PERSIENNE et la JALOUSIE sont composées de lamelles disposées à l'intérieur d'un cadre. La JALOUSIE possède des lamelles mobiles.

Le terme VOLET désigne uniquement les panneaux disposés à l'intérieur.



Contrevent



Volet



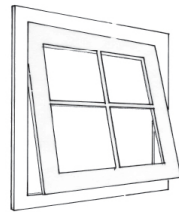
Jalousie



Persienne

Fenêtre à auvent

La fenêtre à auvent se compose d'un VANTAIL muni d'un mécanisme de pivotement dans sa partie supérieure et s'ouvrant vers l'extérieur.



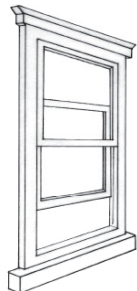
Fenêtre à battants

La fenêtre à battants possède des VANTAUX pivotants sur un axe vertical. Ils peuvent comprendre de grands panneaux de verre ou des carreaux dont la dimension varie selon les époques. Les fenêtres sont alors dites à petits, à moyens ou à grands carreaux.



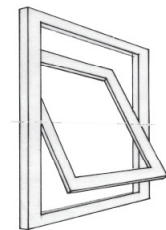
Fenêtre à guillotine

La fenêtre à guillotine possède deux panneaux qui glissent à la verticale grâce aux rainures pratiquées dans son cadre. Ces panneaux peuvent être divisés en carreaux.



Fenêtre basculante

La fenêtre basculante possède un VANTAIL. Cette fenêtre s'ouvre grâce à la présence de pivots situés de part et d'autre de l'axe central de l'OUVERTURE. La fenêtre bascule donc par rotation sur un axe horizontal.



Fenêtre composée

La fenêtre composée ferme de grandes OUVERTURES. Elle comprend plusieurs sections qui sont fixes ou mobiles.



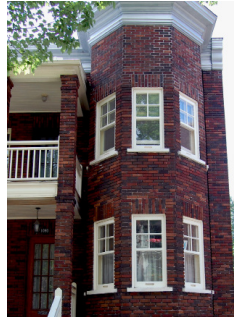
Fenêtre en bandeau



La fenêtre en bandeau se compose d'une série de panneaux vitrés juxtaposés à l'horizontale. L'ensemble forme un bandeau sur un mur extérieur. Ce type de fenêtre est associé à l'architecture moderne.

Fenêtre en saillie | Oriel

La fenêtre en saillie se compose d'une ou plusieurs fenêtres faisant saillie sur un mur extérieur. Elle peut notamment être de PLAN RECTANGULAIRE ou trapézoïdal. La fenêtre en saillie peut compter un ou plusieurs ÉTAGES.

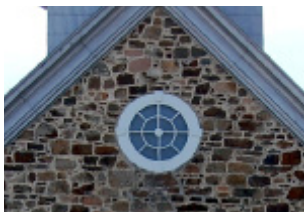


Fenêtre palladienne | Fenêtre serlienne | Fenêtre vénitienne



La fenêtre palladienne se compose d'une fenêtre centrale, généralement cintrée, et de deux fenêtres latérales rectangulaires moins hautes. La fenêtre palladienne est issue de l'architecture classique. Elle tire son nom de l'architecte italien Andrea Palladio (1508-1580) qui a utilisé cet agencement dans de nombreux bâtiments.

Oculus



L'oculus est une FENÊTRE circulaire, généralement fixe.

Soupirail



Le soupirail est une petite OUVERTURE pratiquée dans le SOUBASSEMENT ou le SOLAGE d'un bâtiment. Il a pour fonction d'éclairer et de ventiler le SOUS-SOL ou la CAVE.

Vitrine

La vitrine est une grande OUVERTURE principalement destinée à l'exposition de marchandises à vendre. Ce type d'OUVERTURE est surtout associé à l'architecture commerciale.



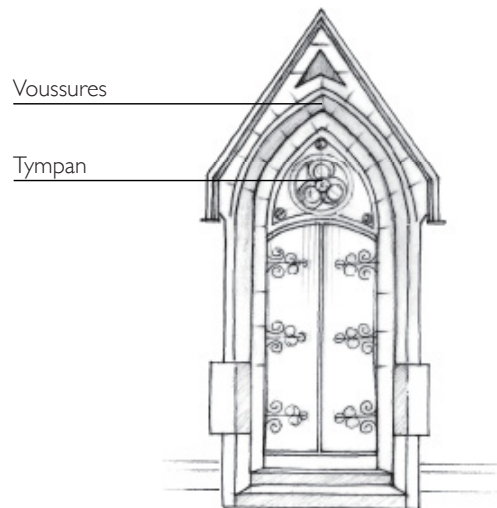
PORTE

La porte est une OUVERTURE pratiquée dans un mur pour permettre la circulation entre l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment ainsi qu'entre différents espaces intérieurs. Le terme s'applique aussi à l'élément mobile qui permet ou restreint le passage. La porte peut comporter une ou plusieurs parties mobiles appelés VANTAUX.

La porte peut être flanquée de BAIES latérales, des FENÊTRES étroites et hautes. Elle peut également être surmontée d'une IMPOSTE. Ces éléments permettent d'accroître l'éclairage à l'intérieur du bâtiment, et ils font partie du décor architectural. La porte peut être entourée d'un CHAMBRANLE ou d'un PORTAIL.

Tympan

Le tympan se situe au-dessus d'une PORTE et est compris entre le LINTEAU et l'archivolte. Le tympan désigne également la partie intérieure du FRONTON comprise entre sa CORNICHE et ses rampants.



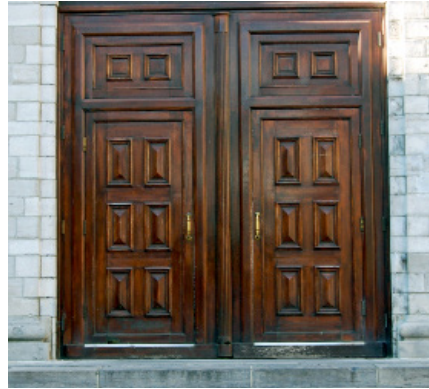
Vantail | Battant



Le vantail est une partie mobile d'une PORTE ou d'une FENÊTRE qui pivote dans son axe vertical. Il peut être plein, vitré ou grillagé.

Porte à panneaux

La porte à panneaux comprend des montants et des TRAVERSES. Des rainures sont pratiquées dans ces éléments massifs pour l'insertion de panneaux.



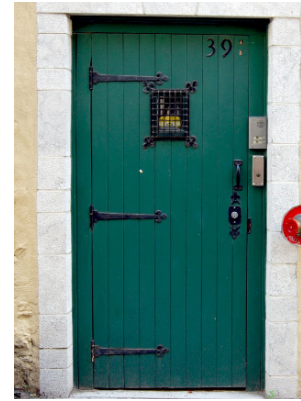
Porte cochère



La porte cochère est une OUVERTURE de grandes dimensions pratiquée dans le corps d'un bâtiment, généralement en milieu urbain.

À l'origine, la porte cochère avait pour fonction de permettre aux chevaux et aux voitures d'accéder à la cour arrière.

Porte en bois massif



La porte en bois massif, contrairement à la PORTE À PANNEAUX, n'est pas faite d'un assemblage de montants, TRAVERSES et panneaux. Elle est composée de planches ou de madriers alignés et dont les assemblages peuvent varier.

Porte-fenêtre



La porte-fenêtre est une OUVERTURE pratiquée jusqu'au niveau du sol. Elle permet la circulation entre l'espace intérieur et extérieur comme une PORTE. Entièrement vitrée, elle s'ouvre toutefois comme une FENÊTRE À BATTANTS.

LUCARNE

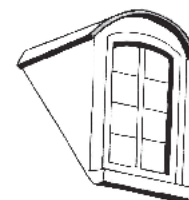
La lucarne est une structure en saillie sur un TOIT servant à éclairer ou à ventiler les COMBLES d'un bâtiment. Elle permet aussi l'accès au TOIT.



Types de lucarne



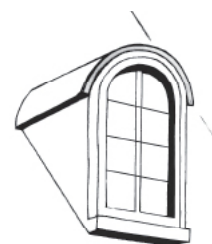
Lucarne à pignon



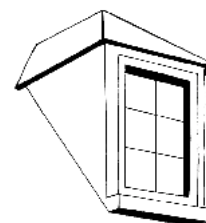
Lucarne à arc surbaissé



Chatière



Lucarne cintrée



lucarne à croupe



Lucarne à fenêtre pendante



Lucarne à fronton arrondi



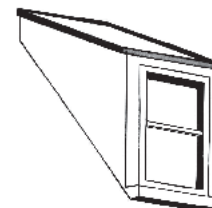
Lucarne à fronton triangulaire



Lucarne-pignon



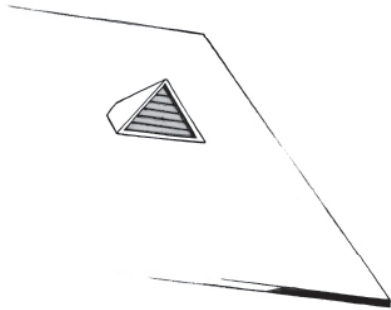
Oeil-de-boeuf



Lucarne rampante

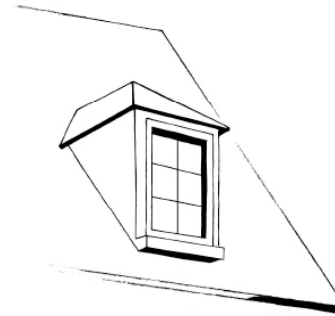
Chatière

La chatière est une petite LUCARNE servant à l'aération des COMBLES d'un bâtiment.



Lucarne à croupe

La lucarne à croupe est coiffée d'un TOIT terminé par une croupe, c'est-à-dire qui comprend deux VERSANTS ainsi qu'un pan triangulaire incliné.



Lucarne à arc surbaissé

La lucarne à arc surbaissé est coiffée d'un TOIT à arc surbaissé.



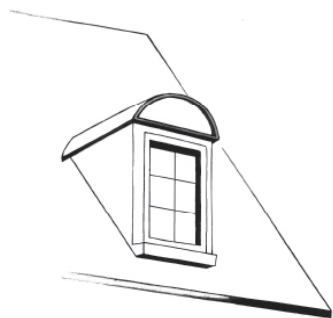
Lucarne à fenêtre pendante | Lucarne engagée Lucarne passante

La lucarne à fenêtre pendante interrompt la ligne horizontale du TOIT. La partie inférieure de la fenêtre se situe sous la CORNICHE du TOIT, dans le même plan que le mur.



Lucarne à fronton

La lucarne à fronton est ornée d'un fronton dans sa partie supérieure. Le fronton peut prendre différentes formes.



Lucarne à fronton arrondi



Lucarne à fronton triangulaire

Lucarne à pignon

La lucarne à pignon est coiffée d'un TOIT à deux VERSANTS formant un PIGNON.



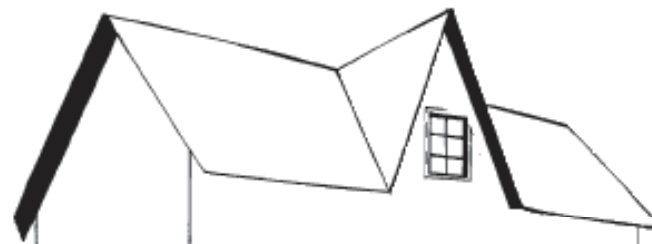
Lucarne cintrée

La lucarne cintrée est coiffée d'un TOIT de forme semi-circulaire.



Lucarne-pignon | Pignon-fronton

La lucarne-pignon est un élément architectural de forme triangulaire interrompant la ligne horizontale de TOIT et placé dans le même plan que le mur. Lorsqu'elle est seule, la lucarne-pignon marque habituellement le centre de la façade. La lucarne-pignon est généralement de dimensions plus importantes que les autres types de lucarne.



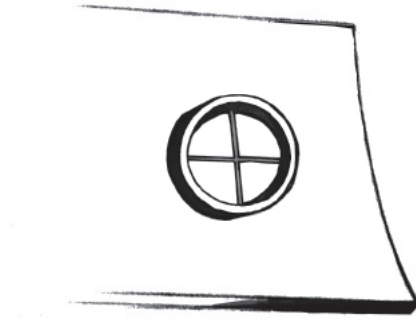
Lucarne rampante | Lucarne en chien assis

La lucarne rampante est coiffée d'un TOIT EN APPENTIS. Sa pente se situe dans le même axe que celui du TOIT, mais est moins inclinée.



Oeil-de-boeuf

L'oeil-de-boeuf est une lucarne qui possède une FENÊTRE de forme circulaire ou ovale.

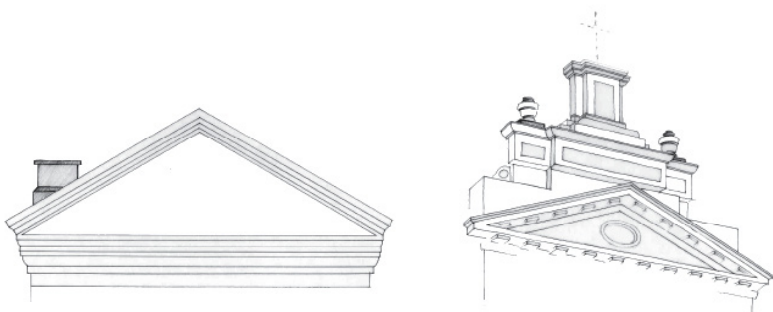


4. ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX

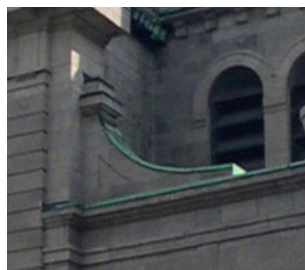
Les éléments architecturaux adoptent plusieurs formes et peuvent se trouver sur différentes parties d'un bâtiment. Ils possèdent des propriétés décoratives, et certains d'entre eux ont aussi des propriétés structurales. À titre d'exemple, la CLEF d'un arc en maçonnerie assure la stabilité des PIERRES. Toutefois, elle peut être appliquée sur un bâtiment sans remplir de fonction structurale.

Acrotère

L'acrotère est un socle qui supporte un AMORTISSEMENT, notamment une statue ou une urne. L'acrotère se situe généralement au sommet d'une ÉLEVATION. Il peut également être disposé aux points de rencontre d'un FRONTON ou d'un PIGNON avec un TOIT.



Aileron



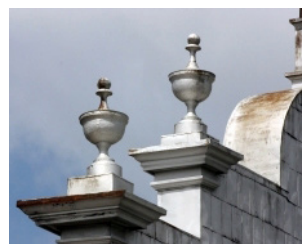
L'aileron sert à adoucir la jonction d'un plan vertical et d'un plan horizontal ou à compenser la différence entre deux NIVEAUX. L'aileron prend souvent la forme d'une CONSOLE renversée.

Aisselier



L'aiselier est un élément droit ou courbe qui sert à solidifier l'assemblage de deux éléments perpendiculaires, dont un AVANT-TOIT adossé à un mur. Il peut également être utilisé à des fins décoratives, notamment pour orner des POTEAUX de GALERIE. Il se distingue de la CONSOLE par sa STRUCTURE ajourée.

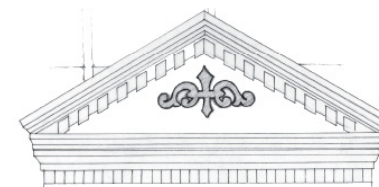
Amortissement



L'amortissement orne la partie supérieure d'une ÉLEVATION. Il adopte des formes variées. Un CLOCHETON, une statue, une urne, une boule et un obélisque sont des types d'amortissement.

Applique

L'applique est un élément décoratif apposé sur un mur.



Armoiries



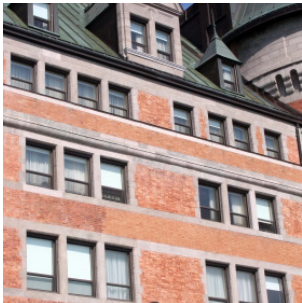
Les armoiries se composent de signes, de symboles et de devises. Réunis selon des règles précises, ces emblèmes représentent un individu, une famille ou une collectivité.

Balustrade | Garde-corps



La balustrade est une barrière, à hauteur d'APPUI, servant habituellement à prévenir les chutes. Elle est formée d'une rangée verticale de balustres qui peuvent être façonnés en bois, forgés de métal, coulés en fonte ou sculptés en PIERRE. Elle est généralement disposée le long d'une GALERIE ou autour d'un BALCON, mais peut aussi orner le pourtour d'un TOIT PLAT. Le terme balustrade désigne par extension tout garde-corps.

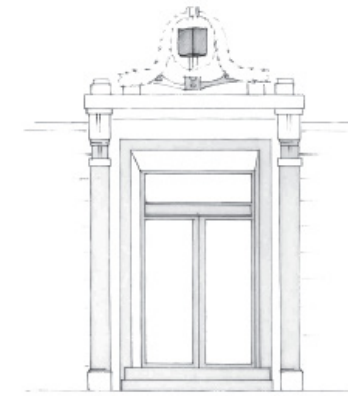
Bandeau



Le bandeau est une moulure plate, étroite et horizontale ornant un mur. Il est souvent utilisé pour souligner les NIVEAUX d'un bâtiment.

Cartouche

Le cartouche est un ornement sculpté prenant la forme d'une carte ou d'un parchemin partiellement déroulé sur lequel peuvent notamment figurer des ARMOIRIES ou une inscription.



Chaîne d'angle

[Mauvais usage : chaînage d'angle]



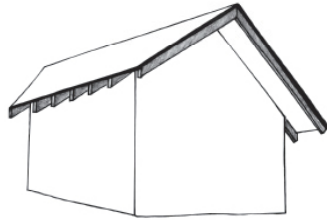
La chaîne d'angle, se développant à la verticale, est formée par la superposition de pièces de maçonnerie à la jonction de deux murs. Généralement, les PIERRES ou les BRIQUES de la chaîne d'angle diffèrent de celles utilisées pour la maçonnerie des murs.

Il existe au Québec des bâtiments en bois dotés de chaînes d'angle décoratives.

Lorsque cet élément se situe ailleurs qu'à la jonction de deux murs, il se nomme JAMBE HARPÉE.

Chevron

Le chevron est une pièce de CHARPENTE conçue pour supporter les pans du TOIT. L'extrémité des chevrons est parfois laissée apparente et déborde sous l'AVANT-TOIT d'un bâtiment. Dans certains cas, il ne s'agit que d'éléments décoratifs apposés sous l'AVANT-TOIT et ne faisant pas partie des éléments de la CHARPENTE.



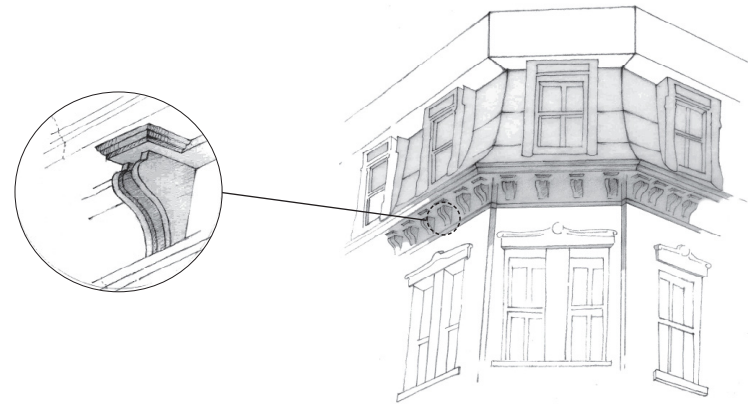
Clef



La clef est l'élément placé au centre d'un ARC, d'une VOÛTE ou d'une PLATE-BANDE en maçonnerie afin d'assurer sa stabilité. Elle est généralement de forme trapézoïdale. La clef peut aussi n'avoir qu'une fonction décorative.

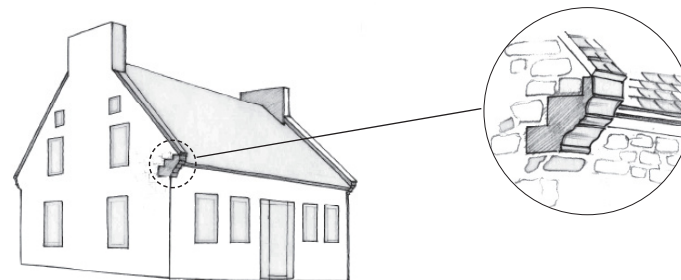
Console

La console est un élément généralement courbe, en forme de volute ou de « S ». Elle sert à solidifier l'assemblage de deux éléments perpendiculaires, dont un BALCON. Elle peut également être utilisée à des fins décoratives, notamment pour orner une CORNICHE. La console se distingue de l'AISIELIER par sa STRUCTURE pleine.



Corbeau

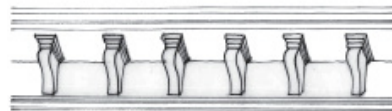
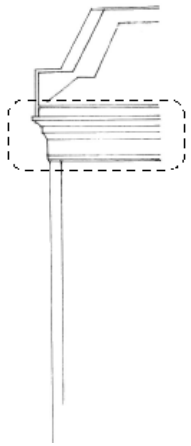
Le corbeau est un élément de PIERRE ou de bois qui sert à porter une charge. Dans l'architecture québécoise, le corbeau supporte l'excédent d'un PIGNON découvert.



Corniche

La corniche est un élément horizontal mouluré couronnant généralement la partie supérieure d'un bâtiment. La corniche est également une partie de l'ENTABLEMENT.

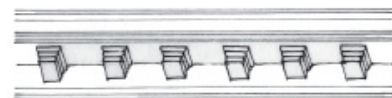
La mouluration de la corniche peut être plus ou moins élaborée. De plus, la corniche peut être à CONSOLES, à MODILLONS ou à DENTICULES.



Corniche à consoles



Corniche à denticules

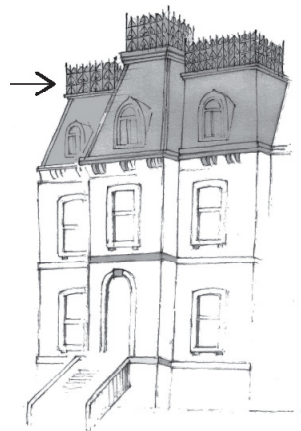


Corniche à modillons

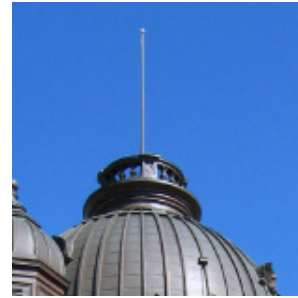
Crête faîtière

[Mauvais usage : terrasse faîtière]

La crête faîtière est un GARDE-CORPS, généralement en métal, qui orne le TOIT d'un bâtiment.



Épi | Mât

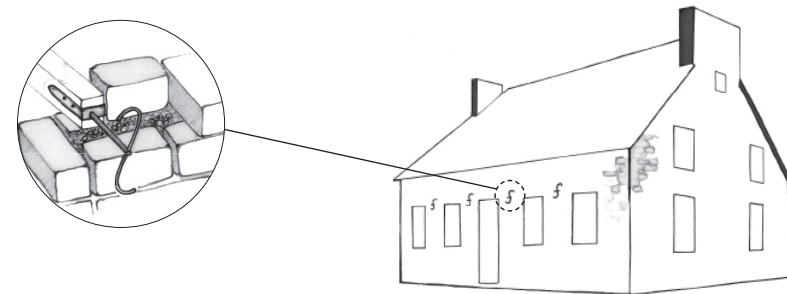


L'épi est un élément vertical prenant la forme d'un mât, qui peut être ouvragé. Il orne le faîte d'un TOIT.

Dans l'architecture d'inspiration française, l'épi correspond au prolongement apparent du POINÇON de la CHARPENTE d'un TOIT À CROUPES. Il est alors nommé épi de FAÏTAGE.

Esse

La esse est un système d'ancrage propre à l'architecture en MAÇONNERIE DE PIERRES ou de BRIQUES qui comprend une tige et une ancre en métal. La tige, vissée à une POUTRE, est reliée à un ancrage extérieur dans le but d'éviter l'écartement des murs. Seul cet ancrage est visible sur le mur extérieur du bâtiment. Le terme esse provient de la forme en « S » de l'ancre. La esse est parfois utilisée comme ornement.



Frise



La frise est une bande horizontale portant un motif décoratif. Dans l'architecture classique, il s'agit de la partie de l'ENTABLEMENT comprise entre l'ARCHITRAVE et la CORNICHE.

Gâble

Le gâble est un élément de forme triangulaire, souvent orné, qui coiffe l'ARC d'une BAIE ou d'une VOÛTE.

Au Québec, il est généralement associé à l'architecture néogothique.



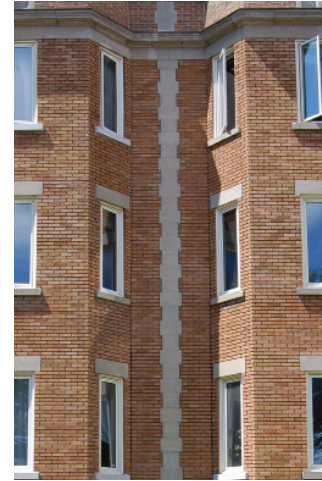
Gargouille



La gargouille est un tuyau permettant d'évacuer les eaux pluviales loin d'un mur. Elle adopte parfois la forme d'une figure fantastique sculptée dont la bouche laisse s'échapper l'eau.

Jambe harpée | Piédroits harpés

La jambe harpée, se développant à la verticale, est formée par la superposition de pièces de maçonnerie sur un mur. Généralement, les PIERRES ou les BRIQUES de la jambe harpée diffèrent de celles utilisées pour la maçonnerie des murs. La jambe harpée, au contraire de la CHAÎNE D'ANGLE, ne se situe pas à la jonction de deux murs.



Larmier cintré

Le larmier cintré est un terme utilisé dans l'architecture québécoise pour désigner la partie inférieure et incurvée d'un AVANT-TOIT. Cet élément architectural se retrouve principalement dans l'est du Québec, sur la rive sud du fleuve.



Linteau



Le linteau est un élément de la structure d'un bâtiment qui supporte les charges au-dessus d'une OUVERTURE comme une PORTE ou une FENÊTRE. Contrairement à l'ARC et à la PLATE-BANDE, le linteau est un élément monolithique.

Niche



La niche est un renforcement pratiqué dans l'épaisseur d'un mur. Elle est destinée à abriter un objet décoratif, généralement une statue.

Parapet



Le parapet est un petit mur faisant saillie au-dessus de la ligne du TOIT, généralement dans le prolongement de l'ÉLÉVATION. Il ne supporte aucune charge, sa fonction étant décorative. Il dissimule la forme du TOIT et peut être orné.

Pierre millésimée | Pierre de date



La pierre millésimée porte une inscription gravée indiquant une année significative dans l'histoire d'un bâtiment, généralement son année de construction. La pierre millésimée est enchâssée dans la maçonnerie d'un mur.

Pinacle



Le pinacle est un AMORTISSEMENT élancé de forme conique ou pyramidale. Il est généralement associé à l'architecture religieuse d'influence néogothique.

Planche cornière

La planche cornière est un élément vertical situé à la rencontre de deux murs et à laquelle l'extrémité des planches du PAREMENT vient s'abouter. La planche cornière empêche l'infiltration d'air et d'eau et joue un rôle décoratif.

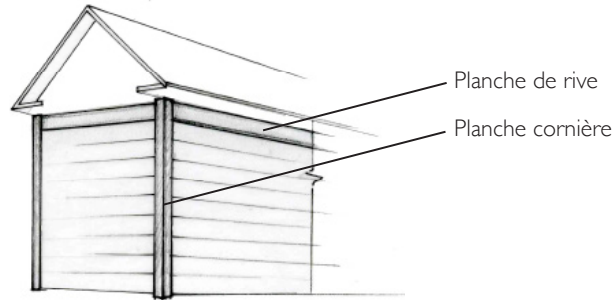
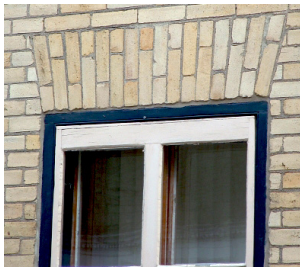


Planche de rive

La planche de rive est un élément qui borde l'extrémité supérieure d'un mur. Elle a une fonction essentiellement décorative.

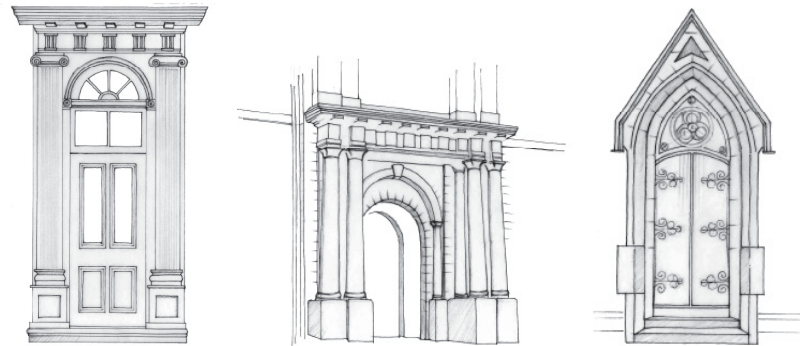
Plate-bande



La plate-bande est un élément horizontal situé au-dessus d'une OUVERTURE dans un bâtiment en maçonnerie. Elle sert à répartir le poids de part et d'autre de l'ouverture. La plate-bande se compose d'un assemblage de PIERRES ou de BRIQUES appelées claveaux. Elle se distingue du LINTEAU par ses claveaux et de l'ARC, par sa linéarité.

Portail

Le portail comprend une ou plusieurs PORTES dont l'encadrement présente une ornementation plus ou moins élaborée. Il met généralement en valeur l'entrée principale d'un immeuble. Le portail est utilisé dans plusieurs types de bâtiments et puise dans un vocabulaire stylistique varié.



Retour de l'avant-toit | Retour de corniche

Le retour de l'AVANT-TOIT forme, sur le MUR-PIGNON, un FRONTON interrompu.

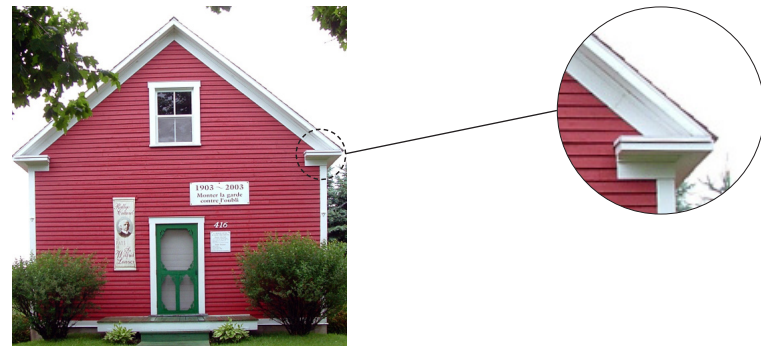


Table décorative

La table décorative est une surface plane circonscrite sur un mur par un ressaut (TABLE SAILLANTE), un retrait (TABLE RENTRANTE) ou un canal (TABLE AFFLEURÉE).



Types de table

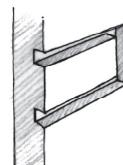


Table affleurée

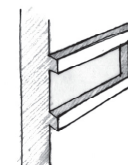


Table fouillée

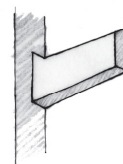


Table rentrante

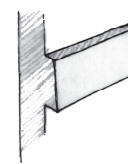


Table saillante

5. SAILLIES

La saillie est une partie d'un bâtiment qui est en relief par rapport au mur. Le volume annexe n'est pas une saillie.

Avant-corps



L'avant-corps est une partie d'un bâtiment formant saillie sur toute la hauteur d'une ÉLÉVATION. Il peut être central ou latéral selon sa position dans l'ÉLÉVATION.

Balcon



Le balcon est une plate-forme étroite munie d'un GARDE-CORPS. Il se situe à l'ÉTAGE d'un bâtiment et est accessible seulement à partir de l'intérieur de celui-ci.

Belvédère



Le belvédère est une petite construction couverte et fenêtrée située sur un TOIT. Il abrite un espace aménagé dans le but d'offrir une vue panoramique.

Campanile



Le campanile est un petit CLOCHER ouvert situé sur le faîte d'un TOIT, souvent sur un édifice public ou religieux. Le campanile se distingue du CLOCHETON, qui est un AMORTISSEMENT reproduisant la forme d'un CLOCHER.

Cheminée

La cheminée est un conduit qui sert à évacuer la fumée et les gaz associés à la combustion. Elle est généralement reliée à un foyer ou à un autre appareil de chauffage ou de cuisson. La partie visible de la cheminée sur la toiture se nomme souche de cheminée. Il existe de fausses cheminées construites à des fins esthétiques.



Dans l'architecture traditionnelle, lorsqu'un bâtiment possède deux cheminées, elles peuvent présenter une disposition dite « en chicane ». Ces dernières, qui ne se situent pas dans l'axe du faîte, percent les VERSANTS du TOIT de part et d'autre du faîte.

Clocheton



Le clocheton est un AMORTISSEMENT reproduisant, à plus petite échelle, les formes d'un CLOCHER. Il coiffe souvent un édifice religieux. Le clocheton ne contient pas de cloche, contrairement au CAMPANILE.

Contrefort

Le contrefort est un massif de maçonnerie disposé contre un mur extérieur et destiné à contrebuter une poussée.

Dans l'architecture québécoise, les contreforts sont généralement décoratifs et peuvent être en bois. Ils sont souvent associés à l'architecture néogothique.



Encorbellement



L'encorbellement est une construction en porte-à-faux par rapport au mur. Les POUTRES des ÉTAGES supérieurs soutiennent l'encorbellement, bien qu'elles ne soient pas toujours visibles à l'extérieur.

Galerie



La galerie est une plate-forme étroite généralement munie d'un GARDE-CORPS. Elle peut être protégée par un AVANT-TOIT et ceinturer le bâtiment sur plusieurs côtés. La galerie se distingue du BALCON qui n'est accessible que de l'intérieur.

Lanternon

Le lanternon est une construction élancée, de PLAN centré et en forme de lanterne, percée d'OUVERTURES servant à éclairer ou à ventiler le TOIT d'un bâtiment. Il se distingue du CLOCHETON, qui n'a qu'une fonction décorative.



Lanterneau

Le lanterneau est une construction basse, généralement de PLAN CARRÉ ou RECTANGULAIRE, percée d'OUVERTURES servant à éclairer ou à ventiler le TOIT d'un bâtiment.



Loggia



La loggia est un espace situé à l'ÉTAGE d'un bâtiment et entièrement ouvert sur l'extérieur. Contrairement au BALCON, elle est aménagée dans-oeuvre.

Marquise



La marquise est un élément en porte-à-faux qui protège l'entrée d'un bâtiment.

Porche



Le porche est un espace couvert précédant l'entrée d'un bâtiment. Lorsqu'il est aménagé dans le corps du bâtiment, il est dit dans-oeuvre. Lorsqu'il est fermé, il s'agit d'un TAMBOUR.

Portique



Le portique est un espace étroit et ouvert formé d'une ou deux colonnades ou ARCADES précédant l'entrée d'un bâtiment.

Tambour



Le tambour est un édicule précédant l'entrée d'un bâtiment. Associé à l'architecture résidentielle, le tambour est une construction temporaire qui était installée pendant la saison froide afin de réduire l'arrivée d'air froid à l'intérieur de la maison.

Tour



La tour est un corps de bâtiment de PLAN massé construit en hauteur. Elle peut s'intégrer à un bâtiment ou être érigée seule.

Dans un bâtiment, la tour peut être disposée hors-oeuvre, si elle se joint à un corps de bâtiment par l'un de ses côtés, ou demi-hors-oeuvre, si elle est partiellement intégrée à un autre corps de bâtiment. Elle peut également être complètement détachée du bâtiment.

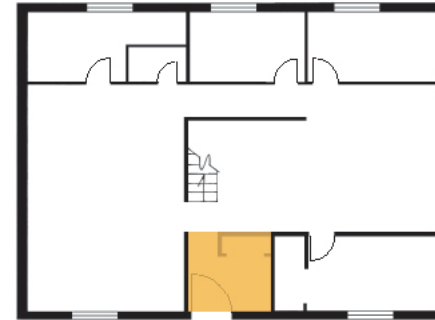
Tourelle



La tourelle est une petite TOUR se développant sur plusieurs ÉTAGES. Elle peut s'intégrer à un bâtiment ou être érigée seule. Elle peut également être en ENCORBELLEMENT.

Vestibule

Le vestibule est un espace intérieur fermé assurant la transition entre l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment.



Véranda

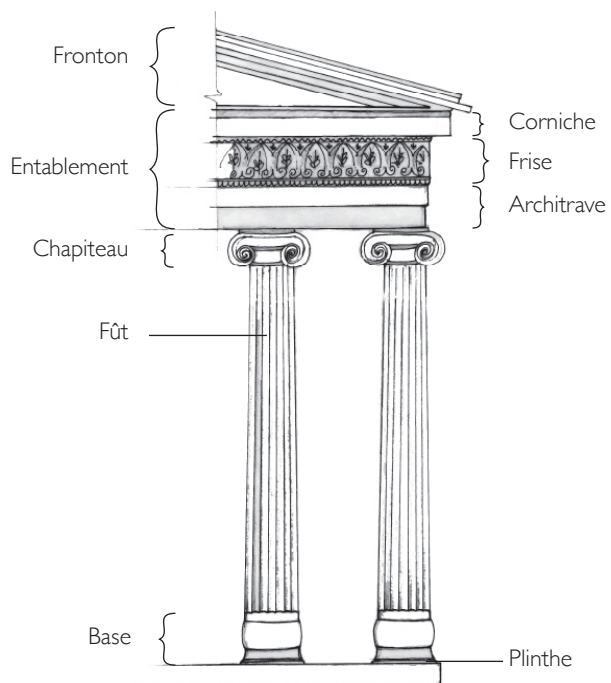


La véranda est un espace fermé et vitré.

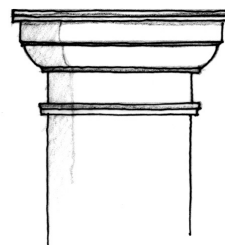
6. ORDRES ARCHITECTURAUX

L'ordre est un système de proportions, issu de l'Antiquité gréco-romaine, déterminant le rapport entre les parties d'une ÉLEVATION ainsi que ses formes et son ornementation. L'ordre se compose d'une BASE, d'un FÛT, d'un CHAPITEAU et d'un ENTABLEMENT. Il peut aussi être surmonté d'un FRONTON.

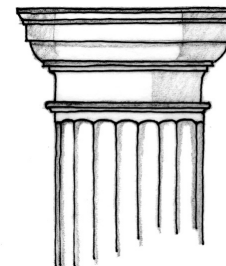
Les cinq principaux ordres sont le TOSCAN, le DORIQUE, l'IONIQUE, le CORINTHIEN et le COMPOSITE. Il en existe cependant d'autres, propres à certains auteurs et pays. Les ordres se distinguent par les ornements et le diamètre de leur FÛT, la forme de leur CHAPITEAU et de leur ENTABLEMENT ainsi que par leur hauteur.



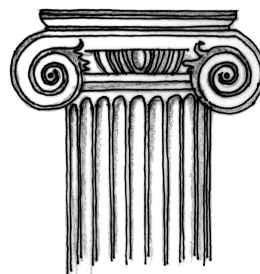
Principaux ordres architecturaux



Toscan



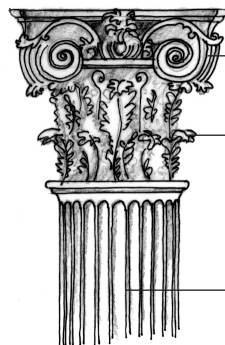
Dorique



Ionique



Corinthien



Composite

Volutes

Feuilles d'acanthé

Cannelure

Base

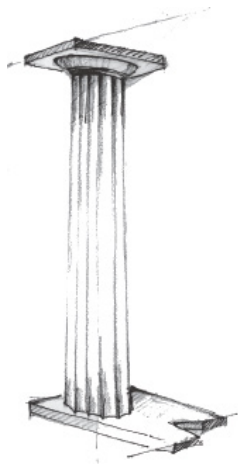
La base est la partie inférieure d'une COLONNE, d'un PILIER ou d'un PILASTRE. Elle comprend généralement une PLINTHE, soit une assise non moulurée, et un corps de moulures.

Chapiteau

Le chapiteau couronne une COLONNE, un PILIER ou un PILASTRE. De forme évasée, il transmet au FÛT la charge à porter. Le chapiteau peut prendre différentes formes selon l'ORDRE ARCHITECTURAL. Par exemple, le chapiteau DORIQUE est orné de moulures simples, celui de l'ordre IONIQUE de volutes et celui de l'ordre CORINTHIEN de FEUILLES D'ACANTHE.

Colonne

La colonne est un support vertical dont le FÛT est cylindrique ou est un polygone régulier à plus de quatre côtés. Elle se compose habituellement d'une BASE, d'un FÛT et d'un CHAPITEAU.



Vue en plan

Entablement

L'entablement est la partie supérieure d'un ordre et prend la forme d'un BANDEAU. Il comprend l'ARCHITRAVE, la FRISE et la CORNICHE.

L'ARCHITRAVE est l'élément inférieur de l'entablement qui repose sur les CHAPITEAUX.

La FRISE est une bande horizontale comprise entre l'ARCHITRAVE et la CORNICHE. Elle est conçue pour recevoir des éléments décoratifs.

La CORNICHE est l'élément supérieur de l'entablement. Elle comprend un corps de moulures.

Fronton



Le fronton couronne un ORDRE ARCHITECTURAL, une OUVERTURE ou une ÉLÉVATION. Il est formé d'un TYMPAN et d'un cadre mouluré comprenant une CORNICHE et deux rampants.

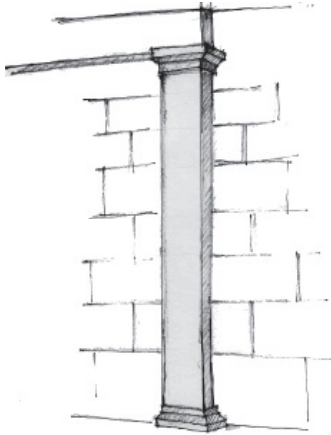
En l'absence de précision, la notion de fronton renvoie à un élément adoptant la forme d'un triangle isocèle. Lorsqu'il adopte la forme d'un triangle équilatéral, soit trois côtés égaux, il est dit triangulaire. Le fronton peut également prendre d'autres formes. Il peut être arrondi, brisé ou surbaissé.

Fût

Le fût est le corps principal d'une COLONNE, d'un PILIER ou d'un PILASTRE compris entre la BASE et le CHAPITEAU. Il peut être décoré et présenter notamment des CANNELURES, soit des rainures verticales semi-circulaires et parallèles. Lorsqu'il n'est pas décoré, on le dit nu.

Pilastre

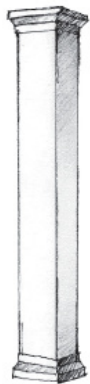
Le pilastre est un support vertical adossé à un mur et formant une saillie par rapport à celui-ci. Il se compose habituellement d'une BASE, d'un FÛT et d'un CHAPITEAU.



Vue en plan

Pilier

Le pilier est un support vertical dont le FÛT est généralement de PLAN CARRÉ OU RECTANGULAIRE. Il se compose habituellement d'une BASE, d'un FÛT et d'un CHAPITEAU.

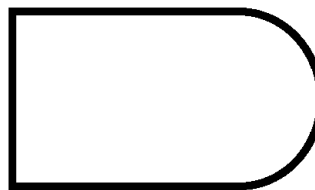


Vue en plan

7. LIEUX DE CULTE

Un lieu de culte est un bâtiment consacré à la pratique de la religion. Dans la tradition chrétienne, les lieux de culte présentent une organisation similaire. Ils adoptent toutefois une variété de PLANS et de traitements décoratifs en fonction de différences dans les usages, les traditions et les influences architecturales. Les lieux de culte contiennent aussi d'importants éléments de mobilier liés à la liturgie.

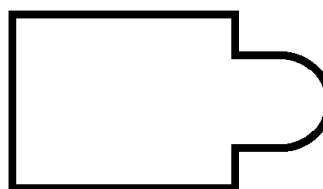
Types de plan



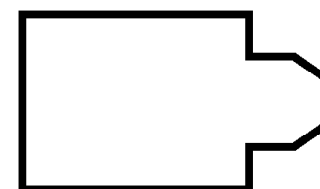
Rectangulaire avec abside en hémicycle



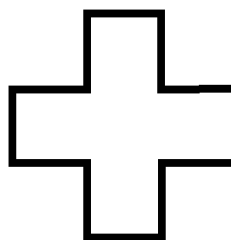
Rectangulaire avec abside à pans coupés



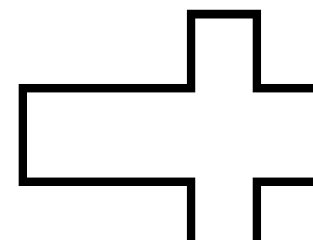
Rectangulaire à chœur plus étroit que la nef avec abside en hémicycle



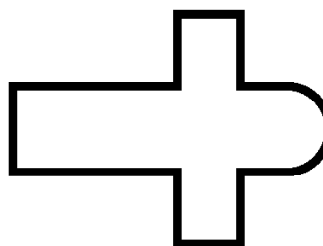
Rectangulaire à chœur plus étroit que la nef avec abside à pans coupés



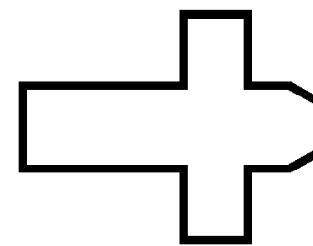
Croix grecque



Croix latine avec chœur en saillie et abside à chevet plat



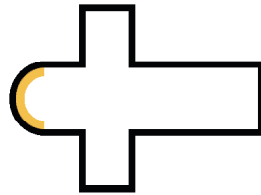
Croix latine avec chœur en saillie et abside en hémicycle



Croix latine avec chœur en saillie et abside à pans coupés

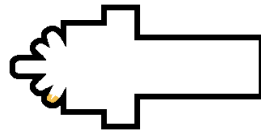
Abside

L'abside est un espace intérieur, cintré ou polygonal, formant l'extrémité du **CHOEUR**. Elle peut être exprimée dans l'architecture extérieure du bâtiment.



Absidiole

L'absidiole est une petite **ABSIDE**, qui loge une chapelle. Les absidioles sont généralement disposées autour de l'**ABSIDE**, des bras du **TRANSEPT** ou d'un déambulatoire.

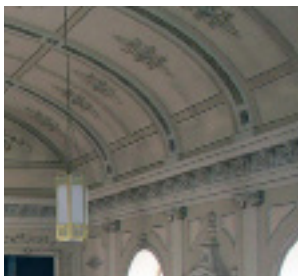


Arc-boutant



L'arc-boutant sert d'appui à un mur ou à une **VOÛTE**. Il s'agit généralement d'un **ARC** en maçonnerie dont une extrémité s'appuie contre le mur extérieur qu'il est destiné à supporter. L'autre extrémité de l'arc-boutant retombe sur un **CONTREFORT**. Dans le contexte québécois, l'arc-boutant n'est pas un élément de **STRUCTURE**; il est plutôt décoratif et associé à l'architecture néogothique.

Arc doubleau | Doubleau | Arc en doubleau



L'arc doubleau est un ouvrage en saillie qui divise une **VOÛTE** en berceau ou sépare deux **VOÛTES**. L'arc doubleau retombe sur des **PILIERS** ou des **COLONNES** et forme ainsi des **TRAVÉES** dans l'axe transversal de la **NEF**. Dans le contexte québécois, l'arc doubleau n'est pas un élément de **STRUCTURE**; il est plutôt décoratif.

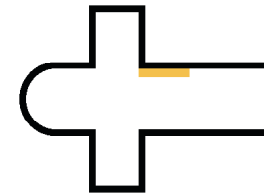
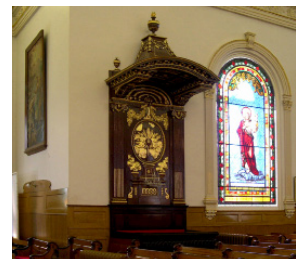
Autel

L'autel est la table consacrée sur laquelle est célébrée la messe. Lorsqu'un lieu de culte compte plusieurs autels, on nomme maître-autel celui qui se situe dans le **CHOEUR**. Les autels latéraux sont disposés de part et d'autre du **CHOEUR**. Anciennement, le maître-autel se composait généralement d'un tombeau et d'un tabernacle.



Banc d'oeuvre

Le banc d'oeuvre était le siège traditionnellement réservé aux marguilliers. Il se situe du côté droit de la **NEF**, face à la **CHAIRE** et perpendiculairement aux bancs. Il se compose d'un banc, d'un dorsal et parfois d'un dais. Le dorsal correspond au dossier qui est généralement orné, tandis que le dais est une pièce sculptée ornementale surmontant le banc.



Baies à lobes multiples

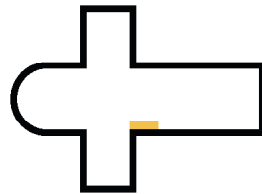


Les baies à lobes multiples sont des OUVERTURES comprenant des divisions appelées remplages et faites du même matériau que l'EMBRASURE. Les OUVERTURES à lobes multiples comprennent notamment le trèfle, qui possède trois lobes, et le quatrefeuilles, qui en possède quatre. Lorsque la baie possède plus de quatre lobes, on la dit polylobée.

Chaire



La chaire est une TRIBUNE élevée à partir de laquelle un ecclésiastique s'adressait aux fidèles au cours d'une célébration religieuse. Elle se situe du côté gauche de la NEF, à proximité du CHOEUR. La chaire se compose d'un escalier, d'une cuve et parfois aussi d'un dorsal et d'un abat-voix.



Chapelle baptismale | Chapelle des fonts



La chapelle baptismale est une pièce parfois aménagée dans l'église pour les FONTS BAPTISMAUX. Dans le contexte québécois, les FONTS BAPTISMAUX ne se situent pas systématiquement dans une chapelle prévue à cet effet.

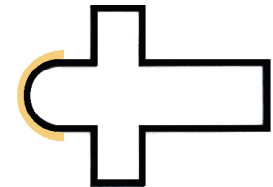
Chemin couvert



Le chemin couvert est une petite construction fermée reliant deux bâtiments. Il peut relier un presbytère et une église ou encore une sacristie et une église.

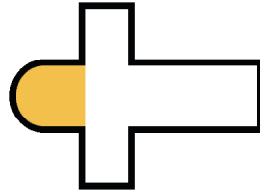
Chevet

Le chevet correspond à l'extrémité extérieure d'un lieu de culte, du côté du CHOEUR. Le chevet n'est pas synonyme d'ABSIDE, qui désigne plutôt l'espace intérieur formant l'extrémité d'un lieu de culte dans le CHOEUR.



Choeur | Sanctuaire

Le choeur est la partie du lieu de culte située à l'extrémité de la NEF et correspondant à l'espace sacré. Il est réservé aux officiants pendant les célébrations religieuses. Le choeur peut être séparé de la NEF, notamment par une clôture.



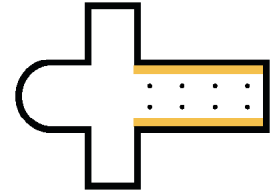
Clocher



Le clocher est un ouvrage abritant les cloches. Il peut être compris dans une TOUR hors-oeuvre, ou demi-hors-oeuvre, mais il peut aussi se situer sur le faîte du TOIT, en façade ou sur la CROISÉE. Le clocher se compose de différentes parties. Il est formé d'une BASE, d'un TAMBOUR et de la chambre des cloches. Celle-ci peut être fermée par des lames horizontales dites abat-son. Le clocher se termine par une flèche, de forme pyramidale ou conique, et est souvent couronné d'une croix ou d'une girouette.

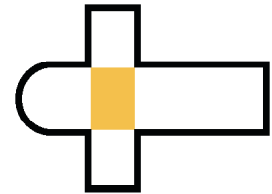
Collatéral | Vaisseau latéral

Les collatéraux sont les parties de la NEF disposées de part et d'autre du vaisseau central, et séparées de celui-ci par un élément architectural, dont une colonnade. Contrairement aux bas-côtés, ils n'ont pas d'expression architecturale propre et se confondent, extérieurement, avec le vaisseau central.



Croisée | Croisée de transept

La croisée correspond à l'intersection de la NEF et du TRANSEPT. Elle est parfois surmontée d'un AMORTISSEMENT ou d'une coupole.



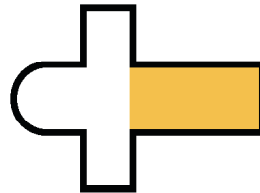
Fonts baptismaux



Les fonts baptismaux correspondent à une cuve contenant de l'eau et au-dessus de laquelle est administré le baptême. Les fonts baptismaux sont parfois situés dans une pièce appelée CHAPELLE BAPTISMALE.

Nef

La nef forme le corps principal d'un lieu de culte. Cet espace, qui comprend des bancs, est destiné aux fidèles. La nef peut être séparée du CHOEUR, notamment par une clôture. La nef peut comprendre plusieurs VAISSEAUX, dont la nef principale, ainsi que des COLLATÉRAUX ou des bas-côtés.



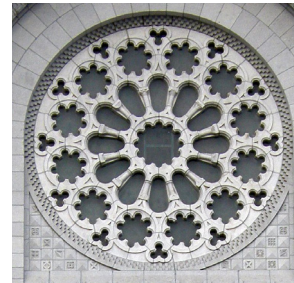
Retable



Le retable ornait traditionnellement le CHOEUR. Cette pièce parfois imposante et très ornée pouvait contenir des éléments architecturaux, des sculptures et des tableaux. Après la réforme liturgique de Vatican II, le tabernacle est séparé de la table d'AUTEL afin de permettre au prêtre de faire face aux fidèles lors d'une célébration religieuse.

Rose

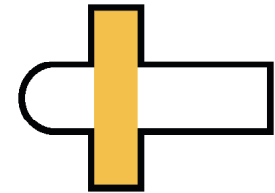
[Mauvais usage : rosace]



La rose est une OUVERTURE circulaire dont les divisions forment un motif floral. La rose se situe principalement en façade et sur les extrémités du TRANSEPT. Lorsqu'elle présente au moins cinq pétales, elle se nomme rose polylobée. Dans le contexte québécois, la rose renvoie souvent à une imposante FENÊTRE circulaire munie d'un vitrail.

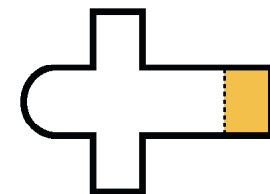
Transept

Le transept est la partie transversale d'un lieu de culte de PLAN EN CROIX LATINE OU EN CROIX GRECQUE. Un lieu de culte peut avoir plusieurs transepts. On nomme bras du transept les parties situées de part et d'autre de la NEF. Le transept sépare généralement la NEF du CHOEUR. L'intersection de la NEF et du transept se nomme CROISÉE.



Tribune | Jubé | Galerie

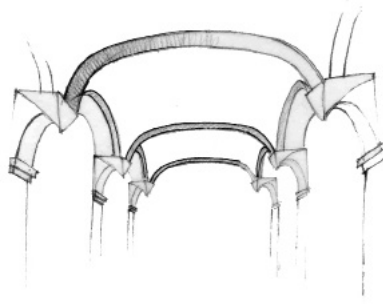
La tribune est un espace aménagé à l'ÉTAGE pour accueillir les fidèles. Elle se situe à l'entrée de la NEF, sur les côtés, dans les bras du TRANSEPT ou dans le CHOEUR. Elle peut parfois compter deux ÉTAGES.



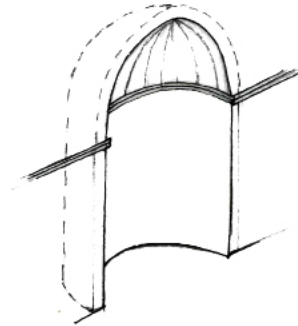
Voûte

La voûte est un ouvrage en maçonnerie pouvant couvrir la NEF, les bas-côtés et le CHOEUR et dont les extrémités reposent sur des appuis. Elle sert à transférer la charge qu'elle supporte vers les appuis. Dans le contexte québécois, les voûtes sont généralement construites en bois, et elles ne supportent pas de charge. On les qualifie alors de « fausses voûtes ». La partie intérieure de la voûte est appelée *intrados*.

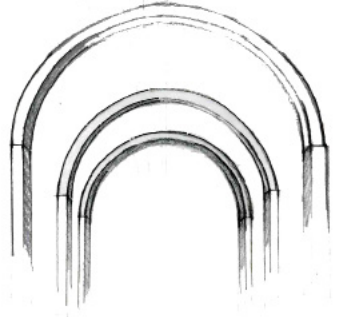
Types de voûte



Voûte en anse de panier



Cul-de-four



Voûte en berceau



Voûte d'ogives

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Page couverture

Portail (maison Georges-De Gannes, Trois-Rivières)
Sylvain Lizotte 2013, © Ministère de la Culture et des Communications.

Dôme (monastère des Ursulines, Trois-Rivières)
Patri-Arch 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Portail (pont Perrault, Notre-Dame-des-Pins)
Pierre-André Corriveau 2014, © Ministère de la Culture et des Communications.

I. Volume

Volume : Plan

Formes de plan (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Volume : Élévation

Élévation de maison individuelle (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Élévation de maisons en rangée (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Élévation de bâtiment institutionnel (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Mur coupe-feu (maison Barbel, Québec)
Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Maison traditionnelle (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Pignon à redents (bâtiment sis avenue Taché, Québec)
Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Volume : Toit

Toit (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Formes de toit (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

2. Techniques constructives

Techniques constructives : Charpente du toit

Charpente sous le Régime français (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Charpente sous le Régime anglais (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Techniques constructives : Structure

Structure (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Charpente claire (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Colombage pierroté (maison Lamontagne, Rimouski)

Jean-François Rodrigue 2008, © Ministère de la Culture et des Communications.

Maçonnerie de briques (ancienne aluminerie de Shawinigan, Shawinigan)

Sylvain Lizotte 2014, © Ministère de la Culture et des Communications.

Maçonnerie de pierres (chapelle de procession Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Roch-des-Aulnaies)

© Ministère de la Culture et des Communications 2009.

Madrier sur madrier (maison sise à Saint-Charles-de-Bellechasse)

Sylvain Lizotte 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Madrier sur madrier (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Ossature en béton armé (édifice La Capitale, Québec)

Marie-Ève Bonenfant 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Ossature métallique (édifice La Laurentienne, Québec)

Marie-Ève Bonenfant 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Pièce sur pièce (maison sise à Danville)

Sylvain Lizotte 2008, © Ministère de la Culture et des Communications.

Poteau sur sole (maison Lamontagne, Rimouski)

Jean-François Rodrigue 2008, © Ministère de la Culture et des Communications.

Structure autoportante en béton (mausolée des Évêques-de-Trois-Rivières, Trois-Rivières)

Martin Dubois 2006, © Ministère de la Culture et des Communications.

Structure composite (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Techniques constructives : Matériaux : Parement

Bardeau d'amiante (bâtiment sis avenue Galipeault, Québec)

Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Bardeau de bois (bâtiment sis à Saint-Agapit)

Sylvain Lizotte 2008, © Ministère de la Culture et des Communications.

Types d'appareil (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Brique de verre (bâtiment sis avenue Belvédère, Québec)

Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Crépi (maison Charron, Gatineau)

Andréane Beloin 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Enduit (chapelle de procession Sainte-Anne, Lévis)

Alex Lachance-Fortin 2009, © Ministère de la Culture et des Communications.

Mur rideau (édifice La Laurentienne, Québec)
Sylvain Lizotte 2005, © Ministère de la Culture et des Communications.

Pierre à bossage (maison Charles-Baillairgé, Québec)
Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Pierre artificielle (annexe de l'Hôtel-Dieu, Québec)
Sylvain Lizotte 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Pierre de taille (bâtiment sis rue d'Auteuil, Québec)
Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Planche à clins (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Planche à feuillure (maison sise au 8804, rue Sainte-Barbe, Québec)
Sylvain Lizotte 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Planche à feuillure (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Planche imitant la pierre (presbytère de Kamouraska, Kamouraska)
© Ministère de la Culture et des Communications.

Planche verticale (grange Lajoie, Saint-Urbain)
Jean-François Rodrigue 2004, © Ministère de la Culture et des Communications.

Planche verticale à couvre-joint (pine Cottage, Cacouna)
Euchariste Morin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Terracotta (édifice Dominion Express, Montréal)
André Chouinard 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Tôle embossée (bâtiment sis à Sainte-Anne-de-Beaupré)
Sylvain Lizotte 2008, © Ministère de la Culture et des Communications.

Techniques constructives : Matériaux : Couverture

Ardoise (église Saint-Barnabas, Saint-Lambert)
Sylvain Lizotte 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Bardeau d'asphalte (maison sise à Québec)
Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Bardeau de bois (site de pêche Déry, Pont-Rouge)
Sylvain Lizotte 2009, © Ministère de la Culture et des Communications.

Bardeau de bois (moulin à eau de la Grande-Barbue, Saint-Césaire)
Andréane Beloin 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Chaume (grange Lajoie, Saint-Urbain)
Jean-François Rodrigue 2004, © Ministère de la Culture et des Communications.

Composite, multicouche (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Tôle à baguettes (maison sise à Québec)
Marie-Hélène Tremblay 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Tôle à la canadienne (bâtiment sis à Trois-Rivières)
Sylvain Lizotte 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Tôle embossée (maison)
Sylvain Lizotte 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Tôle en plaque (église de Saint-Wilfrid, Barnston-Ouest)
Andréane Beloin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Tôle pincée (maison sise à Saint-Charles-de-Bellechasse)
Sylvain Lizotte 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Tôle profilée (troisième école de la Côte-Plaisance, Saint-Denis-sur-Richelieu)
Jérémy Dubé-Lavigne 2012, © Ministère de la Culture et des Communications.

Techniques constructives : Fondations

Fondations en béton (bâtiment sis avenue Wilfrid-Laurier, Québec)
Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Fondations en blocs de béton (ferme Chalifoux-Lockman, Saint-André-Avellin)
Andréane Beloin 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Fondations en pierre (grange Alexander-Solomon-Walbridge, Saint-Ignace-de-Stanbridge)
© Ministère de la Culture et des Communications 2009.

Pilotis (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

3. Ouvertures

Formes des ouvertures (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Arcade (cathédrale Christ Church, Montréal)
© Conseil du patrimoine religieux du Québec 2003.

Chambranle (maison sise au 8804, rue Sainte-Barbe, Québec)
Sylvain Lizotte 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Ébrasement (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Embrasure (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Imposte (maison sise à Québec)
Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Ouvertures : Fenêtre

Fenêtre (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Contrevent (maison sise à Saint-Charles-de-Bellechasse)
Sylvain Lizotte 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Volet (monastère des Ursulines de Québec, Québec)
Sylvain Lizotte 2009, © Ministère de la Culture et des Communications.

Jalousie (maison Henry-Stuart, Québec)
© Ministère de la Culture et des Communications 2007.

Persienne (maison sise au 19, rue Laurier Ouest, Victoriaville)
Andréane Beloin 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Types de fenêtre (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Fenêtre composée (maison sise à Québec)

Sylvain Lizotte 2013, © Ministère de la Culture et des Communications.

Fenêtre en bandeau (édifice Chauveau, Québec)

Jérôme Vermette 2005, © Ministère de la Culture et des Communications.

Fenêtre en saillie (bâtiment sis rue Hébert, Québec)

Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Fenêtre en saillie (maison sise avenue Brown, Québec)

Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Fenêtre palladienne (séminaire de Québec, Québec)

Marie-Hélène Tremblay 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Oculus (église Notre-Dame-de-Laterrière, Saguenay)

Sylvain Lizotte 2009, © Ministère de la Culture et des Communications.

Soupirail (bâtiment sis rue Sous-le-Fort, Québec)

Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Vitrine (bâtiment sis rue Notre-Dame, Québec)

Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Vitrine (bâtiment sis rue Crémazie, Québec)

Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Ouvertures : Porte

Tympan (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Vantail (chapelle de procession Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Roch-des-Aulnaies)

© Ministère de la Culture et des Communications 2009.

Porte à panneaux (maison Amable-Hébert, Saint-Jean-sur-Richelieu)

Jean-François Rodrigue 2004, © Ministère de la Culture et des Communications.

Porte à panneaux (église Notre-Dame-des-Victoires, Québec)

Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Porte cochère (maison Papineau, Montréal)

Jean-François Rodrigue 2004, © Ministère de la Culture et des Communications.

Porte en bois massif (bâtiment sis rue du Petit Champlain, Québec)

Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Porte-fenêtre (maison Henry-Stuart, Québec)

© Ministère de la Culture et des Communications 2007.

Ouvertures : Lucarnes

Types de lucarne (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

4. Éléments architecturaux

Acrotère (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Aileron (basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec, Québec)

Marie-Claude Côté 2003 © Ministère de la Culture et des Communications.

Aisselier (bâtiment sis rue Laurier Est, Victoriaville)

Andréane Beloin 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Amortissement (bâtiment sis à Victoriaville)

Andréane Beloin 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Applique (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Armoiries (ancien palais de justice de Québec, Québec)

Marie-Hélène Tremblay 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Balustrade (château Frontenac, Québec)

Marie-Hélène Tremblay 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Balustrade (presbytère de Notre-Dame-de-l'Annonciation, L'Ancienne-Lorette)

Sylvain Lizotte 2009, © Ministère de la Culture et des Communications.

Bandeau (château Frontenac, Québec)

Marie-Hélène Tremblay 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Cartouche (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Chaîne d'angle (maison Shaughnessy, Montréal)

Jean-François Rodrigue 2004, © Ministère de la Culture et des Communications.

Chevron (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Clef (bâtiment sis rue Saint-Louis, Québec)

Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Console (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Corbeau (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Corniche (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Crête faîtière (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Épi (ancien hôpital Jeffery-Hale, Québec)

© Ministère de la Culture et des Communications 2007.

Esse (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Gâble (maison sise au 1483, rue Saint-Calixte, Plessisville)
Andréane Beloin 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Gâble (co-cathédrale Saint-Antoine-de-Padoue, Longueuil)
© Conseil du patrimoine religieux du Québec 2003.

Gargouille (mausolée des Évêques-de-Trois-Rivières, Trois-Rivières)
Martin Dubois 2006, © Ministère de la Culture et des Communications.

Jambe harpée (bâtiment sis Grande-Allée Ouest, Québec)
Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Jambe harpée (bâtiment sis rue des Érables, Québec)
Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Larmier cintré (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Linteau (maison Georges-A.-Gouin, Trois-Rivières)
Pascale Llobat 2005, © Ministère de la Culture et des Communications.

Niche (église Sainte-Famille, Sainte-Famille)
Marie-Claude Côté 2003, © Ministère de la Culture et des Communications.

Parapet (bâtiment sis à Victoriaville)
Andréane Beloin 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Pierre millésimée (bâtiment sis à Saguenay)
Marie-Ève Bonenfant 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Pinacle (presbytère Christ Church, Sorel-Tracy)
Marie-Soleil Brosseau 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Planche de rive (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Plate-bande (maison sise à Québec)
Sylvain Lizotte 2004, © Ministère de la Culture et des Communications.

Portail (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Retour de l'avant-toit (école de rang, Victoriaville)
Sylvain Lizotte 2007, © Ministère de la Culture et des Communications.

Table décorative (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Types de table (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

5. Saillies

Avant-corps (hôtel de ville de Saint-Jérôme, Saint-Jérôme)
Jean-François Rodrigue 2005, © Ministère de la Culture et des Communications.

Balcon (maison sise rue Laurier Est, Victoriaville)
Andréane Beloin 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Belvédère (manoir William-Plenderleath-Christie, Saint-Jean-sur-Richelieu)
© Ministère de la Culture et des Communications 2007.

Campanile (séminaire de Québec, Québec)
Marie-Hélène Tremblay 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Cheminée (maison Lanthier, Kirkland)
Jean-François Rodrigue 2005, © Ministère de la Culture et des Communications.

Clocheton (séminaire de Québec, Québec)
© Ministère de la Culture et des Communications.

Contrefort (église du Sault-au-Récollet, Montréal)
© Conseil du patrimoine religieux du Québec 2003.

Contrefort (église de Saint-Pierre-de-LaVernière, Îles-de-la-Madeleine)
Jean-François Rodrigue 2006, © Ministère de la Culture et des Communications.

Encorbellement (habitat-67, Montréal)
Rémy Darith Chhem 2008 © Ministère de la Culture et des Communications.

Galerie (auberge Charles-Symmes, Gatineau)
Andréane Beloin 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Lanternon (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Lanterneau (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Loggia (bâtiment sis rue Fraser, Québec)
Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Marquise (pavillon Charles-De Koninck, Québec)

Dominique Martel 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Porche (ancien palais de justice de Québec, Québec)
Marie-Hélène Tremblay 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Portique (palais de justice et bureau d'enregistrement du comté de Brome, Lac-Brome)
Jean-François Rodrigue 2004, © Ministère de la Culture et des Communications.

Tambour (maison Henry-Stuart, Québec)
Priscilla Lamontagne 2013, © Ministère de la Culture et des Communications.

Tour (maison Joseph-Armand-Bombardier, Valcourt)
Jean-François Rodrigue 2008 © Ministère de la Culture et des Communications.

Tourelle (château Frontenac, Québec)
Marie-Hélène Tremblay 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Véranda (maison du Chanoine-Lionel-Groulx, Vaudreuil-Dorion)
Jean-François Rodrigue 2005, © Ministère de la Culture et des Communications.

Vestibule (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

6. Ordres architecturaux

Ordre architectural (croquis)
Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Types de couronnement (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Colonne (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Fronton (édifice du Bureau de poste, Québec)

Marie-Hélène Tremblay 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Pilastre (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Pilier (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

7. Lieux de culte

Types de plan (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Abside (croquis)

Virginie Poitras 2012, © Ministère de la Culture et des Communications.

Absidiole (croquis)

Virginie Poitras 2012, © Ministère de la Culture et des Communications.

Arc-boutant (église Saint-Pierre-Apôtre, Montréal)

Chantal Grisé 2007, © Ministère de la Culture et des Communications.

Arc doubleau (église de Sainte-Gertrude, Sainte-Gertrude de Bécancour)

© Ministère de la Culture et des Communications 2003.

Autel (basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec, Québec)

Marie-Hélène Tremblay 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Autel (chapelle de l'Oratoire-Saint-Joseph, Saguenay)

Sylvain Lizotte 2009, © Ministère de la Culture et des Communications.

Banc d'oeuvre (église Saint-Louis, Lotbinière)

© Conseil du patrimoine religieux du Québec 2003.

Banc d'oeuvre (croquis)

Virginie Poitras 2012, © Ministère de la Culture et des Communications.

Baies à lobes multiples (église Saint-Matthew, Québec)

Priscilla Lamontagne 2013, © Ministère de la Culture et des Communications.

Chaire (église L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge, Les Éboulements)

Sylvain Lizotte 2008, © Ministère de la Culture et des Communications.

Chaire (croquis)

Virginie Poitras 2012, © Ministère de la Culture et des Communications.

Chapelle baptismale (église Saint-Charles, Québec)

© Conseil du patrimoine religieux du Québec 2003.

Chemin couvert (église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, Saint-Jean-sur-Richelieu)

© Conseil du patrimoine religieux du Québec 2003.

Chevet (croquis)

Virginie Poitras 2012, © Ministère de la Culture et des Communications.

Chœur (église de La Nativité-de-Notre-Dame, Québec)

Marie-Hélène Tremblay 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Choeur (croquis)

Virginie Poitras 2012, © Ministère de la Culture et des Communications.

Clocher (église de Saint-André, Saint-André)

Jean-François Rodrigue 2005, © Ministère de la Culture et des Communications.

Collatéral (croquis)

Virginie Poitras 2012, © Ministère de la Culture et des Communications.

Croisée (croquis)

Virginie Poitras 2012, © Ministère de la Culture et des Communications.

Fonts baptismaux (église anglicane Saint-George, Montréal)

© Conseil du patrimoine religieux du Québec 2006.

Nef (église de La Nativité-de-Notre-Dame, Québec)

Marie-Hélène Tremblay 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Nef (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

Retable (retable de la chapelle du Monastère-des-Ursulines-de-Québec, Québec)

© Émilie Deschênes 2010

Rose (basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, Sainte-Anne-de-Beaupré)

Sylvain Lizotte 2008, © Ministère de la Culture et des Communications.

Transept (croquis)

Virginie Poitras 2012, © Ministère de la Culture et des Communications.

Tribune (église de Saint-Léon-le-Grand, Saint-Léon-le-Grand)

Andréane Beloin 2010, © Ministère de la Culture et des Communications.

Tribune (croquis)

Virginie Poitras 2012, © Ministère de la Culture et des Communications.

Types de voûte (croquis)

Blanche Paré-Jobin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications.

INDEX

- Abside p.56, 57
Absidiole p.56
Acrotère p.39
Aileron p.39
Aisselier p.16, 39, 41
Amortissement p.39, 44, 47, 48, 58
Appareil américain p.21
Appareil anglais p.21
Appareil flamand p.21
Appareil tout boutisse p.21
Appareil tout panneresse p.21
Applique p.39
Appui p.28, 29, 30, 40
Arc p.28, 41, 43, 44, 45
Arcade p.28, 50
Arc-boutant p.56
Arc doubleau p.56
Architrave p.43, 52, 53
Ardoise p.24
Arêtier p.9
Armoiries p.39, 40
Attique p.6
Autel p.56, 59
Avant-corps p.47
Avant-toit p.9, 39, 41, 43, 45, 49
Baies à lobes multiples p.57
Balcon p.40, 41, 47, 49
Balustrade p.40
Banc d'œuvre p.56
Bandeau p.6, 40, 53
Bardeau d'amiante p.21
Bardeau d'asphalte p.24
Bardeau de bois p.21, 24
Base p.52, 53, 54, 58
Battant p.33
Belvédère p.47
Béton p.17, 19, 20, 22, 27
Bloc de béton p.27
Brique p.7, 17, 18, 21, 40, 42, 43, 45
Brique de verre p.21
Campanile p.47, 48
Cannelure p.52, 53
Cartouche p.40
Cave p.6, 8, 32
Chaînage d'angle p.40
Chaîne d'angle p.40, 43
Chaire p.56, 57
Chambranle p.28, 33
Chapelle baptismale p.57, 58
Chapelle des fonts p.57
Chapiteau p.52, 53, 54
Charpente p.14, 15, 16, 18, 20, 24, 41, 42
Charpente claire p.18
Charpente sous le Régime anglais p.15
Charpente sous le Régime français p.14
Chatière p.35, 36
Chaume p.24
Chemin couvert p.57
Cheminée p.48
Chevet p.55, 57
Chevron p.14, 15, 16, 41

Chœur.....	p.55, 56, 57, 58, 59, 60	Encorbellement.....	p.48, 51
Clef.....	p.39, 41	Enduit.....	p.22
Clocher.....	p.47, 48, 58	Entablement.....	p.42, 43, 52, 53
Clocheton.....	p.39, 47, 48, 49	Entrait.....	p.14, 15, 16
Collatéral.....	p.58	Épi.....	p.16, 42
Colombage pierroté.....	p.17, 18	Esse.....	p.42
Colonne.....	p.8, 53, 56	Étage.....	p.6, 7, 8, 32, 47, 48, 49, 51, 59
Combles.....	6, 35, 36	Faîtage.....	p.14, 15, 16, 42
Composite.....	p.17, 20, 24, 52	Faux-entrait.....	p.16
Console.....	p.39, 41, 42	Fenêtre.....	p.28, 29, 30, 31, 32, 33, 36, 38 44, 59
Contrefiche.....	p.14, 15, 16	Fenêtre à auvent.....	p.31
Contrefort.....	p.48, 56	Fenêtre à battants.....	p.31, 34
Contrevent.....	p.30	Fenêtre à guillotine.....	p.31
Contreventement.....	p.16	Fenêtre basculante.....	p.31
Corbeau.....	p.41	Fenêtre composée.....	p.31
Corinthien.....	p.52, 53	Fenêtre en bandeau.....	p.31
Corniche.....	p.33, 36, 41, 42, 43, 45, 52, 53	Fenêtre en saillie.....	p.32
Corniche à consoles.....	p.42	Fenêtre palladienne.....	p.32
Corniche à denticules.....	p.42	Fenêtre serlienne.....	p.32
Corniche à modillons.....	p.42	Fenêtre vénitienne.....	p.32
Crépi.....	p.18, 21, 22	Ferme.....	p.16
Crête faîtière.....	p.42	Feuilles d'acanthé.....	p.52, 53
Croisée.....	p.58, 59	Fondation.....	p.27
Cul-de-four.....	p.60	Fonts baptismaux.....	p.57, 58
Dôme.....	p.10, 12	Frise.....	p.43, 52, 53
Dorique.....	p.52, 53	Fronton.....	p.33, 35, 36, 39, 45, 52, 53,
Doubleau.....	p.56	Fût.....	p.52, 53, 54
Ébrasement.....	p.28, 29	Gâble.....	p.43
Élévation.....	p.5, 6, 7, 8, 39, 44, 47, 52, 53	Galerie.....	p.9, 39, 40, 49, 59
Élévation de bâtiment institutionnel.....	p.6	Garde-corps.....	p.40, 42, 47, 49
Élévation de maison individuelle.....	p.6	Gargouille.....	p.43
Élévation de maisons en rangée.....	p.6		
Embrasure.....	p.29, 57		

Imposte.....	p.29, 33	Mur coupe-feu.....	p.7
Ionique	p.52, 53	Mur gouttereau.....	p.7
Jalousie	p.30	Mur pignon.....	p.7
Jambage.....	p.28, 29	Mur-rideau	p.22
Jambe de force.....	p.14, 16	Nef.....	p.28, 55, 56, 57, 58, 59, 60
Jambe harpée.....	p.40, 43	Niche	p.44
Jouée.....	p.35	Niveau.....	p.6, 7, 12, 39, 40
Jubé.....	p.59	Noue.....	p.9, 35
Jumelée.....	p.30	Oculus.....	p.32
Lanterneau.....	p.11, 49	Œil-de-bœuf	p.35, 38
Lanternon.....	p.49	Ordre architectural.....	p.53
Larmier cintré.....	p.43	Oriel.....	p.32
Linteau	p.33, 44, 45	Ossature en béton armé.....	p.19
Loggia.....	p.49	Ossature métallique.....	p.19
Long pan.....	p.7	Ouverture.....	p.8, 11, 19, 21, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 44, 45, 49, 53, 57, 59
Lucarne.....	p.28, 35, 36, 37, 38	Panne	p.16
Lucarne à arc surbaissé.....	p.35, 36	Panne faîtière.....	p.16
Lucarne à croupe.....	p.35, 36	Parapet.....	p.44
Lucarne à fenêtre pendante.....	p.35, 36	Parement.....	p.18, 20, 21, 23, 45
Lucarne à fronton.....	p.35, 37	Persienne	p.30
Lucarne à pignon	p.35, 37	Petit-bois.....	p.29
Lucarne cintrée.....	p.35, 37	Pièce sur pièce	p.17, 19, 20
Lucarne en chien assis	p.38	Piédroits harpés.....	p.43
Lucarne engagée.....	p.37	Pierre	p.7, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45
Lucarne passante	p.37	Pierre artificielle.....	p.22
Lucarne-pignon.....	p.35, 37	Pierre à bossage	p.22
Lucarne rampante.....	p.35, 38	Pierre de date.....	p.44
Maçonnerie de briques.....	p.18		
Maçonnerie de pierres.....	p.18, 27		
Madrier sur madrier.....	p.17, 19		
Marquise	p.49		
Mât.....	p.42		
Meneau.....	p.30		
Mortaise.....	p.19, 20		
Multicouche	p.24		

Pierre de taille.....	p.22, 23	Plate-bande	p.41, 44, 45
Pierre millésimée.....	p.44	Plinthe.....	p. 52, 53
Pierre sèche	p.27	Poinçon.....	p.14, 15, 16, 42
Pignon.....	p.7, 11, 37, 39, 41	Porche	p.50
Pignon à redents	p.7	Portail	p.33, 45
Pignon-fronton	p.37	Porte	p. 28, 29, 33, 34, 44, 45
Pilotis.....	p.27	Porte à panneaux.....	p.34
Pilastre.....	p.8, 53, 54	Porte cochère.....	p.34
Pilier.....	p.53, 54, 56	Porte en bois massif.....	p.34
Pinacle	p.44	Porte-fenêtre.....	p.34
Plan	p.5, 11, 12, 32, 49, 50, 54, 55 59	Portique	p.50
Plan avec cour centrale	p.5	Poteau	p.17, 18, 20, 39
Plan carré	p.5, 12, 49, 54	Poteau sur sole.....	p.20
Plan circulaire	p.5, 12	Poutre.....	p.17, 42, 48
Plan en croix grecque	p.55, 59	Re table.....	p.59
Plan en croix latine	p.55, 59	Retour de corniche	p.45
Plan en « E ».....	p.5	Retour de l'avant-toit	p.45
Plan en « F ».....	p.5	Rez-de-chaussée	p.6, 8
Plan en « H ».....	p.5	Rose.....	p.59
Plan en « L »	p.5	Sablière	p.14, 15, 16
Plan en « T ».....	p.5	Sanctuaire.....	p.58
Plan en « U ».....	p.5	Solage	p.27, 32
Plan polygonal.....	p.5	Solive.....	p.17
Plan rectangulaire.....	p.5, 32, 49, 54	Soubassement	p.8, 32
Plan rectangulaire à chœur plus étroit que la nef.....	p.55	Soupirail.....	p.32
Plan rectangulaire avec abside.....	p.55	Sous-faî tage	p.14, 15, 16
Planche à clins.....	p.23	Sous-sol	p.6, 8, 32
Planche à feuillure.....	p.23	Structure autoportante en béton.....	p.20
Planche imitant la pierre.....	p.23	Structure composite.....	p.20
Planche verticale	p.23	Table affleurée	p.46
Planche verticale à couvre-joint.....	p.23	Table décorative	p.46
Planche cornière	p.45	Table fouillée.....	p.46
Planche de rive.....	p.45	Table rentrante.....	p.46
		Table saillante	p.46
		Tambour.....	p.50, 58

Tenon.....	p.19, 20	Tôle profilée.....	p.25, 26
Terracotta.....	p.23	Toscan	p.52
Toit.....	p.5, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 24, 25, 26, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 44, 47, 48, 49, 58	Tour	p.12, 50, 51, 58
Toit à bassin.....	p.13	Tourelle.....	p.51
Toit à croupes.....	p.9, 11, 42	Transept.....	p.56, 58, 59
Toit à demi-croupe	p.9, 11	Travée.....	p.6, 8, 56
Toit à deux versants.....	p.9, 10, 11, 37	Traverse.....	p.28, 29, 34
Toit à dos d'âne	p.9, 11	Tribune.....	p.57, 59
Toit à lanterneau	p.9, 11	Triplet	p.30
Toit à l'impériale	p.10, 11	Tympan	p.33, 53
Toit asymétrique.....	p.10, 11	Vaisseau latéral.....	p.58
Toit à un versant.....	p.10, 12	Vantail.....	p.29, 30, 31, 33
Toit brisé.....	p.13, 16	Véranda.....	p.51
Toit conique.....	p.10, 12	Versant.....	p.7, 9, 10, 11, 12, 13, 36, 37, 48
Toit en apprentis.....	p.10, 12, 38	Vestibule.....	p.51
Toit en bulbe	p.10, 12	Vitrine.....	p.32
Toit en dents de scie.....	p.10, 12	Volet.....	p.30
Toit en fausse mansarde	p.10, 12	Voussures	p.33
Toit en pavillon.....	p.10, 12	Voûte	p.7, 12, 41, 43, 56, 60
Toit en « shed »	p.12	Voûte d'ogives.....	p.60
Toit mansardé.....	p.6, 9, 10, 11, 12, 13	Voûte en anse de panier.....	p.60
Toit mansardé à deux versants.....	p.10, 13	Voûte en berceau.....	p.56, 60
Toit mansardé à quatre versants.....	p.10, 13		
Toit plat.....	p.10, 12, 13, 40		
Toiture.....	p.24, 26, 48		
Tôle à baguettes.....	p.25, 26		
Tôle à la canadienne.....	p.25		
Tôle embossée	p.23, 25		
Tôle en plaque.....	p.25		
Tôle pincée	p.25, 26		

